

DE BOUCHE À OREILLE
ÉDITION 2020

ISBN 978-2-304-04900-8
© 2020, CASIP-COJASOR
Le Manuscrit
Paris

De Bouche à Oreille



Un programme intergénérationnel
avec les survivants de la Shoah,
réalisé par le Pôle SésAM de la Fondation CASIP-COJASOR.



En partenariat avec le corps enseignant
et les élèves de 3^e C du Collège Le Segrais.

Édition 2020



La Fondation CASIP-COJASOR remercie
la Fondation pour la Mémoire de la Shoah de son soutien.

Table des matières

Message de Karène Fredj.....	11
Message de Rachel Guez.....	13
Message de Marie-George Caille	14
Message de Karel Nemecek	15
Présentation du programme De Bouche à Oreille.....	17
Méthodologie du programme De Bouche à Oreille.....	18
Modalité des interviews du programme De Bouche à Oreille..	19
Témoignage d'Alain Brafman	21
Témoignage de Jacques Caen.....	39
Témoignage de Myriam Feldman	51
Témoignage de Rachel Grynszpan.....	63
Témoignage de Jacques Ichbia.....	71
Témoignage de Pierre-Michel Kahn.....	79
Témoignage de Micheline Knoll.....	91
Témoignage de Sylvain-René Knoll.....	101
Témoignage de Paul Orłowsky	113
Témoignage de Samuel Pintel.....	123
Pêle-mêle élèves et témoins.....	131
Liste des élèves (par ordre alphabétique), guidés par Karel Nemecek, professeur d'Histoire-Géographie.....	134
Liste des témoins.....	135

Message de Karène Fredj

Directrice générale de la Fondation Casip-Cojasor

Sauver de l'oubli

Curieux paradoxe de notre société : jamais l'accès à l'information n'a été aussi aisé, jamais la mémoire des générations passées n'a autant été consignée et pourtant, jamais le risque d'oubli n'a été si fort. Peut-être l'individualisme grandissant et l'émergence chronophage de la mise en scène de soi sur les réseaux virtuels dits « sociaux » contribuent-ils à limiter la part de l'autre dans son propre schéma de vie.

Dans un monde d'abondance et d'expression banalisée du moi, quelle place donner à la parole de l'autre ? Quel sens peut prendre pour nos vies hyper-connectées le témoignage d'une expérience de l'horreur du siècle dernier ?

S'il appartient aux jeunes générations de se montrer vigilantes face au formatage narcissique proposé par ces modes d'expression, il est non moins impérieux de rendre aux témoins du siècle écoulé leur juste place dans l'histoire des hommes. Leur voix est un faible rempart – mais hélas, le seul – contre l'oubli des atrocités dont l'homme est capable sur son prochain.

En écoutant ces témoins, en faisant de leur parole un document d'histoire, les jeunes étudiants du collège Le Segrain ont proposé une solution essentielle au paradoxe initialement évoqué : au-delà de la simple consignation du témoignage, ce qui le sauve de l'oubli, c'est son appropriation par d'autres, son objectivation à des fins universelles.

Lorsque les derniers témoins de la Shoah et de la Seconde Guerre mondiale auront disparu, demeureront les gardiens de la mémoire, les

trop rares personnes qui de leurs propres oreilles et de leurs propres yeux, les auront vus et entendus.

La Fondation Casip-Cojasor, en partenariat avec l'équipe enseignante et pédagogique du collège Le Segrain, est heureuse d'avoir pu contribuer à la naissance de ces nouveaux passeurs de mémoire. Que tous ceux – témoins, enseignants, élèves – qui ont participé à cette entreprise au cœur de nos valeurs en soient chaleureusement remerciés.

Message de Rachel Guez

*Directrice du pôle SéSAM de la Fondation
Casip-Cojasor*

Elie Wiesel a écrit et répété : « qui écoute un témoin devient témoin à son tour ». Les élèves de la classe de 3^e du collège Le Segrais ont accepté d'être ces nouveaux témoins, ceux qui pourront passer le relais à leurs proches aujourd'hui et à leurs enfants demain, ceux qui auront pu mettre des visages et des histoires sur les victimes de cette horreur que fut la Shoah.

À la lecture des récits, je sais que ces rencontres ont semé chez ces jeunes la volonté d'un monde meilleur, en leur transmettant la conviction que tout est possible, même dans le noir. Les impressions que les collégiens partagent sont empreintes de sensibilité et de responsabilité. De la même façon que ces expériences de guerre ont précipité les trajectoires des survivants hors de l'enfance, on peut dire que cette expérience intergénérationnelle aura aussi contribué à une prise de conscience des jeunes, sur des sujets tels que la discrimination, la privation de liberté et l'entraide, l'humanisme. J'espère que ce dialogue aura permis aux personnes qui ont dû revisiter leurs douloureux souvenirs pour mieux les conjurer de voir l'espoir poindre dans les yeux brillants des jeunes qui ont recueilli leurs récits.

Pour le remarquable travail accompli, pour leur écoute bienveillante des seniors, et pour cet engagement, je les remercie vivement. Je remercie également vivement Karel Nemecek professeur d'histoire et Marie-Georges Caille, principale, de nous avoir ouvert les portes du collège Le Segrais et de nous avoir accordé leur confiance tout au long de cette difficile année 2020.

Message de Marie-George Caille

Principale du collège Le Segrais

Je remercie les enseignants et les personnels qui ont accompagné les élèves aux différents rendez-vous. Merci aux enseignants qui ont accueilli les élèves lors des restitutions dans les classes lundi 27 janvier.

Enfin, je remercie ces hommes et ces femmes qui ont raconté ce que souvent, ils ont vu pendant des années. Beaucoup craignaient de ne pas être crus, d'autres, de ne pas être entendus. Ces récits horribles et tragiques, racontés avec des mots simples, mais avec beaucoup d'émotion m'amènent à conclure mon propos avec cette citation de Victor Hugo : « L'avenir est une porte, le passé en est la clé ».

Message de Karel Nemecek

*Professeur d'histoire et géographie au collège
Le Segrais*

Tous les mercredis après-midi et tous les samedis matin, un étrange balai anime les rues menant au square Héloïse et Abélard dans le 13^e arrondissement : des gens munis d'un petit seau vert convergent vers ce jardin pour apporter leurs déchets verts à un pavillon de compostage. Ils y sont accueillis par Myriam la plus fidèle et la plus assidue des bénévoles de l'association Compos13 : après une pesée, elle note soigneusement sur une fiche la quantité apportée par chacun sans jamais oublier de glisser un petit mot gentil.

Un mercredi, les bénévoles rassemblés près du pavillon virent passer une religieuse et l'un d'entre eux se permit une plaisanterie. C'est alors que j'entendis Myriam bougonner : « moi, les sœurs à une époque, j'ai bien été contente de les trouver. »

Intrigué par son propos, je l'ai interrogée et c'est alors qu'elle m'a confié que durant la guerre, en tant qu'enfant juive, elle avait été cachée par des sœurs dans une institution religieuse de Saint-Mandé. Et de fil en aiguille, elle m'a raconté son histoire.

Je lui ai alors dit qu'il serait utile qu'elle fasse profiter de son témoignage à d'autres personnes. Elle ne m'avait pas attendu : elle avait déjà témoigné dans une école de Saint-Mandé, au lycée Fabert de Metz et au lycée Montaigne dans le cadre du projet « bouche à oreille » orchestré par Sylvaine Cohen.

La description qui m'a alors été faite de ce projet m'a vivement intéressé.

J'ai tout de suite compris l'intérêt que pouvait avoir une rencontre entre des rescapés de la Shoah et mes élèves de troisième : des jeunes issus d'une banlieue de toutes les mixités et de toutes les diversités. Des élèves ayant

écouté plus ou moins attentivement leur cours d'histoire, l'ayant appris avec plus ou moins de sérieux. Des élèves dont la plupart n'avaient jamais eu à côtoyer des personnes juives et qui avaient peut-être été confrontés à certaines des horreurs antisémites véhiculées par les réseaux sociaux.

Myriam m'a mis en contact avec Sylvaine Cohen qui m'a expliqué les difficultés logistiques d'un tel projet, mes élèves résidant en banlieue et les témoins pour la plupart à Paris. Mais elle a fait en sorte de rendre possible cette rencontre à la maison des seniors et de la culture Bluma Fiszler près de la gare de Lyon, facile d'accès depuis la Seine-et-Marne. Je voudrais ici lui exprimer toute ma reconnaissance.

Une reconnaissance d'autant plus profonde que j'estime que le bilan se révèle très positif. Les rencontres ont eu lieu en novembre et décembre 2019.

C'est une vraie leçon d'histoire que les élèves ont reçue, de l'histoire de première main, en provenance directe des personnes qui ont vécu les événements. Le travail de l'historien, qui consiste à recueillir et à comparer les témoignages, à les confronter à ce qu'on sait par ailleurs, ce sont eux qui ont pu l'effectuer. Cette histoire, ils ont donc pu la comprendre et l'intérioriser différemment, sinon mieux, que s'ils l'avaient abordée par le biais d'un cours ou d'un manuel.

Ils ont en particulier appris qu'on a dû cacher des enfants qui n'avaient même pas leur âge pour les tirer des griffes de la barbarie, que ces mêmes enfants ont souvent vécu l'arrestation de parents qu'ils n'ont pour la plupart jamais revus. Et si ces témoins ont survécu, c'est aussi parce qu'ils ont parfois eu, dans leur malheur, la chance de croiser le chemin de « justes » qui les ont aidés à traverser les périls.

Ces faits douloureux, souvent tragiques, dont les élèves ont écouté la narration de la voix même de ceux qui les ont vécus, ils pourront à leur tour les raconter à d'autres pour que personne ne puisse ignorer ce qui s'est passé. Ils seront désormais les relais de la mémoire des récits que les témoins leur ont livrés.

Ce fut enfin pour eux une formidable expérience humaine que d'avoir pu dialoguer avec des personnes d'une autre génération et d'avoir pu ressentir toute l'humanité qui était en elles.

Ces rencontres, je crois, les marqueront durablement et auront été une formidable expérience de vie.

Présentation du programme De Bouche à Oreille

De Bouche à Oreille est un programme pédagogique de recueil de témoignages qui répond à un double objectif : travailler sur la transmission des mémoires juives plurielles et créer du lien entre les générations.

Les élèves de 3^e C du Collège Le Segrain ont interviewé des seniors, femmes et hommes, d'origines diverses, sur leur parcours de vie, au travers de différents thèmes, tels :

- le milieu familial,
- la jeunesse, les mouvements de jeunesse,
- les études,
- les loisirs,
- le mode de vie dans le pays d'origine,
- les relations entre juifs et non-juifs,
- la période de la guerre,
- les conditions du départ,
- l'arrivée en France,
- la reconstruction.

Méthodologie du programme De Bouche à Oreille

Le programme débute par une séance de sensibilisation des élèves aux seniors, selon deux axes :

- Travailler sur la représentation que se font les jeunes des aînés, en les faisant réfléchir, de manière interactive, en s'appuyant sur des données objectives, à la place et au rôle des seniors dans l'environnement familial et sociétal. Permettre aux jeunes de mettre en perspective la représentation qu'ils se font des seniors avec la réalité.
- Aborder le thème du témoignage, sa valeur dans l'Histoire, appréhender ce que représente, pour le témoin, son implication sur le plan personnel et émotionnel.

Puis dans un second temps les élèves élaborent, en cours, un guide d'entretien général : cette phase est menée par l'enseignant qui prend en charge le programme. Pour la cohérence du projet, le questionnaire est général, mais chaque groupe d'élèves formule des questions spécifiques en fonction du parcours du témoin avec lequel il va travailler.

Le recrutement est réalisé par l'équipe du Pôle SÉSAM de la Fondation CASIP-COJASOR. Les élèves ont bien sûr la possibilité de choisir des témoins dans leur entourage.

Modalité des interviews du programme De Bouche à Oreille

Les trois interviews, d'environ 1 h 30, sont réparties sur l'année scolaire. Cet étalement permet un travail en profondeur. Le travail de mémoire et de transmission d'une génération à l'autre peut alors s'élaborer en engageant une véritable réflexion. Mode de recueil des témoignages : prise de notes, enregistrements sonores. L'enseignant(e) fait travailler les élèves sur l'écriture des textes.

Le projet De Bouche à Oreille peut facilement s'inscrire dans le programme scolaire de la classe engagée. Ainsi, cette année, le projet De Bouche à Oreille s'inscrit dans le cadre du programme de l'étude de la Seconde Guerre Mondiale et plus particulièrement des génocides subis par les juifs et les tsiganes. Enfin le travail est finalisé sous la forme d'un recueil réunissant tous les récits illustrés par des photos.

Avant leur impression, les textes sont relus par les témoins, par l'équipe du Pôle SéSAM de la Fondation CASIP-COJASOR dans un souci d'adéquation aux propos des témoins et de respect de la vérité historique, mais ne représentent évidemment pas un travail d'historien.

Ce programme De Bouche à Oreille 2019/2020 a été réalisé par Rachel Guez, Directrice du Pôle SéSAM, Sylvaine Cohen et Sacha Mandelcwaïg pour la Fondation CASIP-COJASOR; Karel Nemecek, professeur d'Histoire-Géographie, Flora Perez, professeur de Lettres, et les élèves de 3^e C du collège Le Segrais à Lognes.

Dix témoins nés en Pologne, en Belgique et en France, très impliqués dans ce travail de transmission de mémoire ont véritablement fait œuvre de pédagogie avec les collégiens et que nous remercions vivement.

Nous remercions également Sylvie Benhamron, Reine Skurnik et Yolande Nahum, bénévoles de notre service, qui nous ont accompagnés

sur ce projet lors des rencontres témoins/élèves et qui ont relu avec attention l'ensemble des documents.

L'équipe du Pôle SésAM



Témoignage d'Alain Brafman

*Myriam Traoré,
Alexane Ecalard,
Lésia Jacquemou*

Les grands-parents maternels d'Alain Brafman sont Jacob, né le 24 octobre 1876 à Janow et Laja Kaufman, née le 18 octobre 1876 à Jeszrejow. Ils quittent la Pologne à cause de l'antisémitisme qui se manifeste notamment par des pogroms (violences de masse frappant les juifs). Ils arrivent à Paris en 1929.



Jacob le grand-père d'Alain.

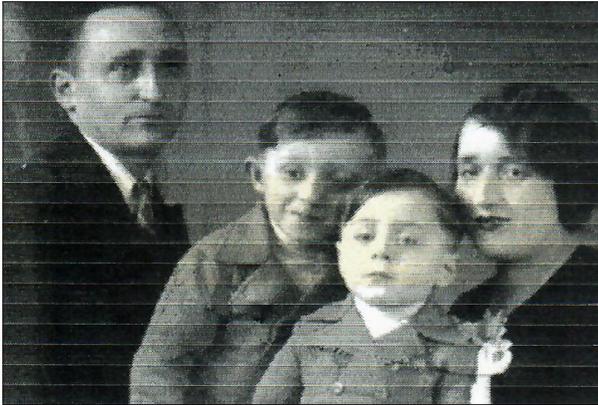


Laja, la grand-mère d'Alain.

Le père d'Alain, Manas Brafman, né le 8 novembre 1902 à Varsovie, arrive en 1933 à Paris. Sa mère, née Cukierle le 28 avril 1902, et leur fils Haïm, né le 3 septembre 1931 à Varsovie, le suivent quelques mois plus tard. Manas a un frère à Paris, Moshé dit Maurice, né le 13 février 1900 à Varsovie, qui est venu en France bien plus tôt, en 1922; ils sont donc hébergés chez lui.

Les familles polonaises immigrées se rassemblent entre elles. Elles ne parlent que le yiddish (langue mi-allemande, mi-hébraïque) et le

polonais. Le père d'Alain et de Charles est marchand forain à Paris et leur mère est couturière.



1939, de gauche à droite, Manas le père d'Alain, Charles son frère, Alain et sa mère Tuba.

Alain naît le 4 janvier en 1934 à Paris dans le 10^e arrondissement à l'hôpital Saint-Antoine, son véritable prénom est Nuchim. Comme ce prénom est difficile à prononcer, on le surnomme Nathan et son frère Haïm se fait appeler Charles. C'est le 15 janvier 1960 qu'ils font une demande auprès des services compétents, et prennent les prénoms de Charles et d'Alain officiellement. Les deux enfants grandissent dans le contexte effroyable de la Seconde Guerre mondiale.



Certificat d'engagé volontaire de son père Manas, 1940.

Le 30 mai 1940, le père d'Alain s'engage volontairement. Il est arrêté le 14 mai 1941 lors de la « rafle du billet vert » : comme des milliers de Juifs étrangers, il a reçu une convocation sur papier vert l'invitant à se

présenter au commissariat pour un « examen de situation ». Persuadé qu'il ne s'agit que d'une formalité administrative, il s'y rend, comme 3700 autres personnes. La liste des convoqués est établie grâce à un recensement des Juifs étrangers, effectué à partir de 20 octobre 1940 par les autorités françaises, à la demande des occupants allemands.

Après son arrestation, Manas est interné au camp de Beaune-La-Rolande dans le Loiret puis déporté à Auschwitz le 28 juin 1942 dans le convoi numéro 5. Un mois après son arrivée à Auschwitz, Manas est assassiné.

La famille ne le reverra plus jamais, elle vit très mal ce départ car elle doit non seulement subir l'absence d'un être cher, mais en plus est privée de ressources. Cette période est atroce pour Alain qui n'a que huit ans et Charles, dix ans. Charles devient en quelque sorte le père de substitution d'Alain. Parce qu'ils ne sont encore que des enfants, Charles et Alain ne comprennent pas tout de la guerre.



Juin 1942, Alain, Charles et leur mère.

Début juin 1942, ils sont contraints de porter l'étoile jaune. Ils ne doutent donc plus qu'ils sont visés parce que juifs. Le 16 et 17 juillet 1942

a lieu la rafle du « Vel d'Hiv » : l'arrestation par la police de plus de 13 000 Juifs parisiens. Alain, Charles et leur mère sont arrêtés. Certains voisins se sont même montrés complices en disant à la concierge : « Eh ! Vous avez oublié les Juifs de l'appartement 115 ! »

Heureusement, grâce au laissez-passer (*Ausweis* en allemand) que leur mère obtient de son patron, ils sont libérés du commissariat du 10^e arrondissement. Pour gagner la zone libre, une passeuse emmène Charles et Alain à Grenoble rejoindre leurs oncles et tantes paternels : Charles chez Hanna et Serge Stolar, Alain chez l'oncle et la tante Brafman, Vevek et Rachel. Leur mère les rejoint ultérieurement et elle restera avec eux jusqu'à la fin de la guerre.

Le 8 novembre 1942, après le débarquement des Alliés en Afrique du Nord, la zone libre est à son tour occupée. Grenoble se trouve dans la zone d'occupation italienne. Alain nous explique que les Italiens sont doux avec eux, qu'ils n'exercent pas de discrimination ni d'antisémitisme et s'opposent même aux arrestations, contrairement aux Allemands chez qui l'antisémitisme est à son paroxysme dans les régions qu'ils occupent. Alain précise que les Juifs ont l'interdiction d'avoir un vélo ou, de sortir dans les rues après vingt heures, on leur confisque leur radio, à Paris ils sont obligés de voyager dans le dernier wagon du métro et 1 500 enseignants sont licenciés pour le seul motif qu'ils sont juifs.

Quand les nazis « les boches » envahissent la zone italienne en septembre 1943 (après l'armistice signé par l'Italie avec les Alliés), cela résonne comme un coup de massue. C'est encore un espoir réduit à néant.

Sous de faux noms, Charles et Claude Bravet, les deux frères sont envoyés par précaution hors de Grenoble. Ils sont logés chez un couple à Romans, dans l'Isère. C'étaient des rescapés de la Première Guerre mondiale : la femme avait un œil de verre et l'homme une jambe de bois. Alain en faisait des cauchemars. Dans cette maison, ils doivent faire face à des privations, ils ont très faim et surtout très froid : ils se réchauffent l'un contre l'autre le soir dans leur lit.

Un peu plus tard, ils se retrouvent chez des paysans à la Plaine de Chabotte, dans les Hautes-Alpes. C'est dans cette maison, en tombant d'une charrette, qu'Alain se casse le bras ; il doit porter un plâtre.

Pour être des enfants « crédibles », ils doivent faire comme tous les autres, ils vont donc à la messe tous les dimanches. Et c'est là qu'ils sont

confrontés à une croyance de la religion catholique selon laquelle : « les Juifs ont tué Jésus, ils sont donc condamnés à errer indéfiniment sur terre ».

Cette croyance est désormais démentie, car depuis 1948, l'État d'Israël a été créé et les Juifs ont donc un pays.

Après leur séjour à la Plaine de Chabotte, ils repartent pour Grenoble. L'OSE (Œuvre de Secours aux Enfants) leur trouve un passeur pour se rendre en Suisse, accompagnés de huit autres enfants. Ils passent sous les barbelés de la frontière et c'est comme une libération. En passant la frontière, ils tombent nez à nez avec un soldat. Ils pensent que c'est un soldat allemand et ils sont terrorisés. Ils finissent par comprendre avec soulagement qu'il est Suisse. Les uniformes suisses et allemands étaient très ressemblants, c'est ce qui les avait induits en erreur.

Ils arrivent en Suisse, pays neutre, sans guerre. La Suisse représente pour eux « la liberté et le chocolat ».

Le soldat les emmène au poste des gardes-frontière et ils sont emmenés au Camp du Bout du Monde à Claparède dans le canton de Genève. Là, ils sont mis en quarantaine. Ils dorment sur de la paille. Alain attrape la gale et Charles la scarlatine, deux maladies de la peau. Malgré ces conditions, Alain nous explique : « nous mangions beaucoup mieux qu'en France ». Après ce passage à Claparède, ils sont envoyés dans des familles d'accueil jusqu'à la fin de la guerre. Alain est reçu dans le Canton Neufchâtel, au Petit Martel, par des paysans : monsieur et madame Jacot. Charles, lui est accueilli dans la commune Les Ponts-de-Martel par des ouvriers horlogers : monsieur et madame Vieille.



1945, Alain et Charles à Petit-Martel chez la famille Jacot

Après la guerre, il ne reste presque plus de familles juives, elles sont presque toutes détruites ou exterminées. Lorsque l'on demandait où était passé quelqu'un, les gens disaient : « Il est à Pitchipoï », qui voulait dire « Je ne sais pas », « Il a disparu » ou « Il est mort ». On dénombre plus de six millions de Juifs tués en Europe, dont 76 000 Juifs de France. Alain illustre parfaitement ce massacre : sur une photo de famille lors d'un mariage, avant la guerre, on voit une vingtaine de personnes.

Au lendemain de la guerre, il en manque environ la moitié. Lorsque les déportés reviennent des camps de concentration, leurs histoires ne sont ni écoutées ni crues. Les Français vivent-ils dans la honte de ce qu'ils avaient fait ? Ils étaient en tout cas dans le déni.

Plus tard on récompensera « les Justes parmi les Nations » : les personnes qui ont aidé, d'une manière ou d'une autre, des Juifs à échapper à l'extermination.

Alain nous dit avec désolation : « La guerre et l'après-guerre ça ne se compare pas : c'est comme l'enfer et le paradis ». L'ouvrage de Serge Klarsfeld, Président de l'association des Fils et Filles de déportés, *Le Mémorial de la déportation des Juifs de France*, est la reconnaissance de leur disparition et de leur assassinat pendant ce génocide. En 1995, le Président Jacques Chirac reconnaît la responsabilité de l'État français dans cette tragédie : « Oui, la folie criminelle de l'occupant a été secondée par des Français, par l'État français » (Discours du 16 juillet 1995, prononcé à l'occasion de la commémoration du 53e anniversaire de la rafle du Vel' d'Hiv'). Les autorités du gouvernement de Vichy ont en effet collaboré avec les occupants, et les 16 et 17 juillet 1942, ce sont des policiers français qui viennent arrêter plus de 13 000 Juifs (hommes, femmes et enfants) parisiens pour les livrer aux Allemands et à la déportation.

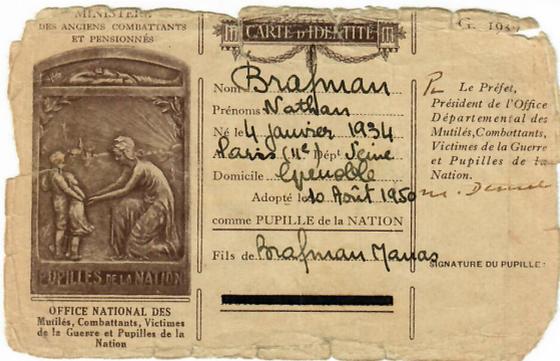
C'est un soulagement pour les survivants de voir cette réalité reconnue, ils peuvent enfin raconter leur histoire. Ne pas pouvoir en parler les empêchait de guérir de toutes leurs souffrances.

Pour les familles des disparus, le deuil est très difficile à entreprendre, car il n'y a pas de corps, pas d'éléments concrets prouvant que la personne est bien décédée. « Beaucoup attendent le retour des déportés. Ils mettent parfois plusieurs années à se faire à l'idée que l'être cher qu'ils attendent ne reviendra pas ». Tous ces éléments rendent l'après-guerre très compliquée.



Après la guerre, Tauba entourée de ses deux fils

Alain et Charles vont se reconstruire. À la Libération, ils retrouvent leur mère à Fontaine, banlieue de Grenoble, où elle est restée cachée. Alain a son brevet des collèges à Grenoble, puis dès 16 ans, il travaille à la Société Générale. Il effectue son service militaire, qui dure deux ans et demi. Les « appelés », pendant la guerre d'Algérie, faisaient trente mois de service militaire. Lui n'est pas allé en Algérie, car il était Pupille de la Nation (on considérait que les familles ayant perdu un parent à la guerre avaient déjà fait leur part).



Document prouvant qu'Alain était pupille de la nation.

En 1961, il se marie à Rachel (née en 1939 à Paris), elle-même enfant cachée. Ils ont deux enfants : Mireille et Lionel. Alain est une personne ambitieuse ; ainsi grâce au parrainage des Pupilles de la Nation (Protection morale de l'État en vers les orphelins de guerre), il peut

entrer à la Banque de France (dont l'un des établissements se situe notamment à Lognes, à environ un kilomètre du collège Le Segrais). Il monte les échelons et fait entrer sa femme à la Banque de France. Grâce à une promotion interne, il devient directeur adjoint et finit sa carrière à cette fonction : « Félicitations, monsieur Brafman ».

Charles, lui aussi, s'est marié : et a deux enfants, un garçon et une fille.

Alain est maintenant grand-père de neuf petits-enfants et de dix arrière-petits-enfants, pour l'instant. C'est une revanche sur le projet d'anéantissement des Juifs par les nazis.

Charles et Alain sont donc des exemples de reconstructions réussies après un drame aussi effroyable et sanglant.



De gauche à droite : Myriam Traoré, Alain Brafman, Alexane Ecalard et Lésia Jacquemou.

**Ressentis de Myriam Traoré, Alexane Ecalard,
Lésia Jacquemou suite à leur rencontre avec Alain Brafman.**

Myriam Traoré

Les rencontres ont été au nombre de trois, c'est quelque chose que j'ai aimé, car si on avait oublié de poser une question, on pouvait la reposer à la rencontre suivante.

En ce qui me concerne, des questions mûrissaient après chacune des rencontres. Je me questionnais sur la vie et je me disais qu'il fallait, en réalité, très peu de choses pour vivre heureux : pour eux la liberté suffisait à leur bonheur le plus intense!

Ces rencontres ont été exceptionnelles, de par leur qualité, les émotions procurées, mais aussi par la maturité que nous avons engrangée au fur et à mesure.

Je suis heureuse d'avoir fait la connaissance de ces témoins. J'ai hâte de les revoir et j'espère qu'ils passeront la fin de leur existence heureuse et en bonne santé (comme ils le sont déjà).

En ce qui concerne le récit de leur histoire, je trouve que les détails, surtout les anecdotes ont rendu le récit plus vivant, et c'est de cela que l'on va le plus se souvenir. Pourquoi? L'histoire, on la trouve dans les manuels, les événements aussi, mais le ressenti d'une personne réelle, non. Et c'est en cela que je trouve ces rencontres magiques : après toutes les atrocités qu'elles ont vécues, elles restent souriantes et pleines de vie.

Rencontrer des personnes d'un certain âge force le respect. On redescend sur terre, on se dit qu'on n'a encore rien vécu et qu'il nous reste beaucoup de choses à apprendre.

J'ai été fière de faire partie de ce projet et avec le prochain livre, je suis sûre que personne n'oubliera leur passage sur cette Terre, car dans l'histoire « seuls les écrits restent ». Ce projet, je le recommande vivement aux personnes de tous âges et plus particulièrement aux personnes à caractère égoïste et égocentrique et les personnes décrites comme « immatures », car voir des personnes aussi humbles va les aider dans la maturité, le sens des priorités et le fait de s'intéresser aux autres.

Lésia Jacquemoud

J'ai trouvé que monsieur Brafman était très gentil et intéressant. Il expliquait calmement ce qui s'était passé : l'arrestation de son père, puis de sa mère lors des deux rafles que nous avons étudiées en classe (« billet vert » et « Vel' d'hiv' ») puis sa fuite et l'obligation de se cacher chez des paysans. À l'époque, il avait à peu près notre âge, mais nos soucis de jeunes de 2020 ne sont rien à côté de l'obligation de se cacher pour sauver sa vie, alors qu'on n'avait rien fait, qu'on était juste né juif et que les nazis voulaient tuer les Juifs. C'est important de raconter cette histoire pour que les générations futures la connaissent et que ces choses ne se reproduisent plus jamais.

Alexane Ecalard

Grâce au témoignage de monsieur Brafman, j'ai appris ce qu'était la vie des enfants juifs cachés pendant la Seconde Guerre mondiale. Ça m'a gênée de savoir qu'on devait cacher des enfants pour leur sauver la vie. C'est important de transmettre leur témoignage, car il faut qu'on s'en souviennne.



Toute la famille réunie lors d'un mariage en 1937



*1937, Tuba la mère d'Alain,
Charles son frère et Alain.*



*Manas et Tuba, les parents d'Alain, en
Pologne avant leur mariage.*

BRAFMAN Manes, né le 8 novembre 1902 à Varsovie, domicilié à Paris X, rue Corbeau 5/7, fils de Jakob Brafman et de Laji Kaufman : marié à Tauba Cukier. Il est arrivé au camp d'Auschwitz le 30 juin 1942, par le convoi de Beune la Rolande. Dans le camp on lui a attribué le matricule 42 861. Le 18 juillet 1942 on a enregistré son décès dans le camp et comme cause on a indiqué l'infarctus (plózlicher Herztod).

Les sources d'information :

- les registres des numéros des convois arrivés au KL Auschwitz
- les listes avec les primes du Kdo 106 Dachdecker.Bauteilung
- les listes des détenus, nouveaux-arrivés au camp
- le livre des effectifs journaliers du camp
- les livres des décès au KL Auschwitz



dr Piotr M. A. Cywiński
Directeur

pp. *Teresa Surobok*

Państwowe Muzeum Auschwitz-Birkenau w Oswięcimiu
ul. Więziów Oswięcimia 20
32-603 Oswięcim, Polska

tel: +48 33 843 20 22
fax: +48 33 843 18 62

muzeum@auschwitz.org.pl
www.auschwitz.org.pl

Document du camp d'Auschwitz-Birkenau détaillant la déportation de Manas Brafman, son père.

Bou-la-Rolande le 24 Juin 1942
Moi ^{Alain} Père Femme et mes chers
Enfants
j'ai bien reçu ta lettre qu'il m'as
fait beaucoup plaisir de savoir
de vous tous en bonne santé et j'é
te remercie beaucoup. j'ai reçu aussi
3 timbres. Quant a moi j'ai suis
toujours en bonne santé et rien
n'est changé. j'ai oublié marque
a la dernière ^{lettre} (les) ^{j'ai reçu} (les) ^{crises} (de) ^{ta}
un boîte de chaussures. Envoie moi
quant toi reçu le ticket pour savoir
à l'heure. En attendant de les
nouvelle j'ai t'embrasse et les
Enfants également
Ton mari
(Manes)

Dernière lettre du père d'Alain à sa famille avant sa déportation à Auschwitz.

Kdr/W6

Paris, le 22 février 1943

Objet : Attitude des Italiens envers la question juive.

1^o Note

Lors de l'arrestation par la Police française de 2000 Juifs demandée à la suite des mesures de représailles, ont été aussi arrêtés dans la partie méridionale de la France sous occupation italienne, à l'est du Rhône, des Juifs de nationalité étrangère (pas d'Italiens). A ce sujet, le préfet Leguay fait part des difficultés rencontrées de la part des Italiens, opposés aux arrestations. Il citait en exemple le cas de l'arrestation par la Gendarmerie d'Annecy de quelques Juifs de nationalité étrangère qui ont été internés dans la caserne de la Gendarmerie. Des militaires italiens ont exigé leur libération immédiate. Cette exigence a été rejetée. C'est alors que des soldats italiens en armes ont encerclé la caserne. Leguay rapporte que l'Italie soulève ainsi des difficultés lors de chaque arrestation et que, connaissant ce fait, de nombreux Juifs se réfugient dans la région sous occupation italienne.

2^o Au BdS pour information.

LISCHKA,
S.S.-Obersturmbannführer.

IV B - BdS

Paris, le 24 février 1943

R6/NC

Expert et rapporteur :

S.S.-Obersturmführer Röhke

A l'Office central de sécurité du Reich
A l'attention du S.S.-Gruppenführer Müller
Berlin

Objet : Solution finale de la question juive en France :
Position des Italiens sur la question juive.

Réf. : Mes rapports du 12.2 et 17.2.1943

Mes rapports du 3.2 et 22.2.1943

La Police française a mené à bien, en exécution d'une mesure de représailles ordonnée par moi, l'arrestation de 2000 Juifs âgés de 16 à 65 ans dans les zones anciennement et nouvellement occupées. Il fallait arrêter des Juifs de 16 à 65 ans aptes au travail, qui correspondent aux conditions de déportation.

Dans la circonscription de Grenoble, 100 de ces Juifs ont été arrêtés par la Police française et internés afin de nous être livrés.

Mais les Italiens ont protesté et refusé la livraison de ces Juifs en arguant que les Juifs capturés étaient considérés comme « bloqués ». Le chef de cabinet du délégué de la Police française dans la zone anciennement occupée m'a dit que la position des Italiens sur la question juive était incompréhensible à la Police française, puisqu'aucun juif de nationalité italienne n'avait été pris. D'autres mesures contre les Juifs dans la zone nouvellement occupée ne pourraient à l'avenir être efficacement exécutées que si les Autorités italiennes civiles et militaires en zone nouvellement occupée pouvaient être décidées à un changement radical de leur attitude.

Je vous rendrai compte au fur et à mesure des pas que franchiront les Italiens en zone nouvellement occupée à propos de la question juive.

LISCHKA,
S.S.-Obersturmbannführer.

Extrait de "Vichy-Auschwitz"

Généalogie des Brafman (1820-2004)

Liste des déportés BRAFMAN (et conjoints)



Les neuf déportés de la famille Brafman étaient sur la photo de 1937 (de bas en-haut et droite à gauche) : Beniek Bartman, Romek Brafman, Manas Brafman, Estera Bartman, Jacob Brafman, Arja Szajman, Fajga Szajman et Laja Brafman.

Nom	Prénom	Arrestation	Internement	Age	Déportation	Lieu	Age
Brafman	Romek Jerachmiel (Robert)	20/08/1941	Pithiviers	23 ans	05/06/1942	Auschwitz	23 ans
Bartman	Beniek Benjamin	20/08/1941	Phitiviers	36 ans	05/06/1942	Auschwitz	36 ans
Brafman	Manas	14/05/1941	Beaune la Rolande	39 ans	28/06/1942	Auschwitz	39 ans
Segal	Chaim (Henri)	14/05/1941	Beaune la Rolande	33 ans	libéré le 24-06/1941		33 ans
Brafman	Fajga	16/07/1942	Drancy	32 ans	27/07/1942	Auschwitz	32 ans
Szajman	Ida Arja	16/07/1942	Drancy	36 ans	27/07/1942	Auschwitz	36 ans
Brafman	Estera (Esther)	14/11/1942	Drancy	40 ans	09/02/1943	Auschwitz	40 ans
Brafman	Jacob	11/02/1943	Drancy	67 ans	02/03/1943	Majdanek	67 ans
Kaufman	Laja	11/02/1943	Drancy	66 ans	02/03/1943	Majdanek	66 ans
Brafman	Avromel Abraham	01/07/1940	Gurs	31 ans	06/03/1943	Majdanek	31 ans

Un tiers, soit 9 membres sur les 27 qui composaient la famille Brafman en 1939 ont disparu : les deux parents, cinq de leurs enfants et deux conjoints.

Joseph Segal (1940), Micheline Omont (1944) et Jean Brafman (1945) sont nés pendant ou après la guerre.

Remarque : sur les actes de disparitions des membres de la famille Brafman sera mentionné le motif «déporté politique» et non pas «déporté racial» car à cette époque la police française se rachetait certainement une «bonne

Jacob Laja Moszek Halla Estera Manès Vévèk Magné Fajga Chané Avrom Chaja Romek 425

Liste des membres de la famille Brafman qui ont été déportés.

B.16

• Certificat de présence au Camp

Le soussigné, Capitaine Lueat Commandant du Camp
certifie que Monsieur: Brafman Manas
5-7, rue Carreau Paris 10^e
est hébergé au Camp de Beaune la Rolande depuis le
14 Mars 1941

Beaune la Rolande le :

Signature 

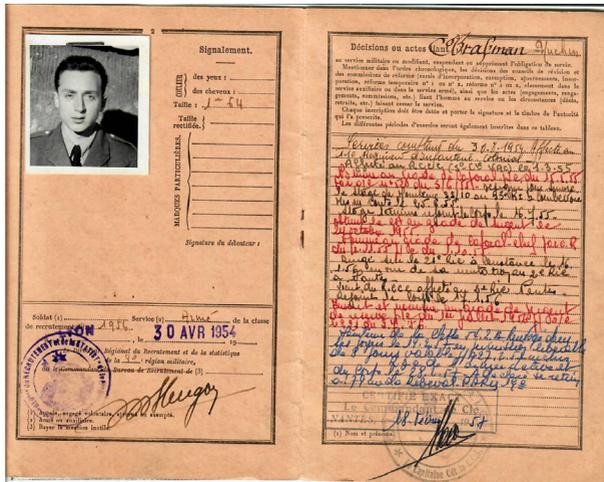
Document prouvant l'internement de Manas à Beaune la Rolande.



1946, Alain et Charles à Grenoble.



Alain pendant son service militaire.



Le livret militaire d'Alain.



Article- Actualité Juive, parlant des 42 500 lieux de rétention destinés aux juifs à travers l'Europe.



Alain et Rachel en vacances à Deauville, septembre 2018.



Alain et Rachel avec Lionel leur fils et ses deux enfants Jonathan et Johan.



Alain et ses deux enfants, Mireille et Lionel.



Les cinq petites-filles d'Alain et Rachel, de gauche à droite Emmanuelle, Esther, Emilie, Gaëlle et Eve.



Les dix arrières petits-enfants d'Alain et Rachel.



Photo représentant un lieu de mémoire des engagés volontaires.



Témoignage de Jacques Caen

*Melly Hak,
Théana Magni,
Mady Cissoko,
Alya Zeffou-Poaty*

Nous avons rencontré Jacques Caen lors de trois interviews dans le cadre du programme De Bouche à Oreille, où il nous a raconté son parcours durant la Seconde Guerre mondiale.

Sa mère Renée, née Lévy, a vu le jour le 4 janvier 1895 à Étain, la veille de la dégradation du capitaine Dreyfus aux Invalides, événement auquel a assisté Théodore Herzl. Les parents de Jacques se marient le 4 décembre 1919. Le grand frère de Jacques, Pierre, est né le 25 août 1921. Jacques naît quelques années plus tard le 11 mars 1927 à Metz, tous deux issus d'une famille installée en Lorraine depuis le XVII^e ou XVIII^e siècle.



1932, Jacques, à l'âge de 5 ans.

Dès l'automne 1934, ses parents prévoient la visite d'un cardiologue à Paris. Celui-ci, sans ménagement, assène à Renée son épouse : « Votre mari est perdu » ; elle en pleure, à son retour à la maison, elle emmène Jacques et Pierre dans la salle de bain et leur dit que c'est irrémédiable. Jacques est très affecté par le décès de son père Lucien Caen, le 5 mai 1938 ; il a alors onze ans. Sur son lit de mort, il lui promet de devenir biologiste. Juste avant de mourir, son père lui recommande : « Jacques, tiens toujours ta parole. Donne, mais ne prête jamais ».



*Renée et Lucien Caen,
les parents de Jacques.*



*Lucien, le père de Jacques avant
sa maladie.*

Jacques nous explique : « Il m'aura fallu quatre-vingts ans après la mort de mon père pour mieux comprendre ce qu'il avait voulu me dire sur son lit de mort : "Donne, mais ne prête jamais" ; en effet, mon père de son vivant avait été spolié, lors d'opérations bancaires frauduleuses de la banque française, entre décembre 1937 et février 1938 ».

Quand la guerre éclate en septembre 1939, Jacques a 12 ans. La proximité de Metz avec la frontière allemande conduit la famille de Jacques à partir pour Chinon en Indre-et-Loire. Ainsi en juin 1940, devant l'avancée des troupes allemandes, ils prennent la route de l'exode vers le Sud, comme des millions d'autres Français. Mais, rattrapés par les Allemands dans les Deux-Sèvres, Jacques et sa famille rentrent à Chinon. Il est honteux de voir le maréchal Pétain accepter la défaite, mais la voix du Général de Gaulle lui redonne un peu d'espoir.

Dès octobre 1940, les premières humiliations frappent la famille Caen : leur maison est pillée par des soldats allemands, leurs postes de radio sont confisqués.



1941, Jacques et sa mère à Chinon.



Dernière photo tous les trois à Chinon, Pierre, sa mère Renée et Jacques.

Le 11 février 1942, l'oncle maternel de Jacques, Marc Michel Cahen et son fils Jean-Michel sont arrêtés. Ils font partie des cinquante personnes, Juifs et résistants, arrêtés en représailles de la mort d'un soldat allemand à Tours. Début juin 1942 ils sont déportés et meurent à Auschwitz par le convoi n° 2 parti de Compiègne ; son oncle sera gazé fin juin 42 et son cousin Jean-Michel abattu le 11 juillet parce que traînard par un soldat allemand.

Pierre, le frère de Jacques, est également recherché. Le 11 février, Jacques, averti par la servante du curé, doit prévenir son frère Pierre de ne pas rentrer à la maison. Il va en bicyclette voir son frère chez son employeur dont le beau-frère, à la barbe des Allemands, le mène jusqu'à Châtellerault. Là, le capitaine de gendarmerie lui donne la filière pour gagner la zone non occupée. Il finit par trouver refuge à Valence.

Lors d'un voyage à Paris, le jour de ses 15 ans, Jacques est allé récupérer des affaires confiées à des amis. À son retour dans la nuit, il entend une conversation dans le train : les gens tiennent des propos antisémites, accusant les Juifs d'être les responsables de tous les malheurs de la France. Jacques reste muet.

En juin 1942, Jacques est reçu à l'écrit du baccalauréat. Lors de l'épreuve orale, le professeur de physique lui demande pourquoi il ne porte pas l'étoile jaune alors obligatoire pour les Juifs. Jacques répond qu'il n'est pas juif. Dans des circonstances pareilles, faut-il regretter de s'être renié? Deux jours après son succès au baccalauréat, il obtient de faux papiers au nom de Jacques Chardon grâce à l'évêché de Tours. La fausse carte d'identité indique qu'il est né à Oran en Algérie : un lieu où l'occupant et les collaborateurs ne peuvent pas aller vérifier les registres d'état civil.

Il passe la ligne de démarcation, frontière entre la zone occupée et la zone non occupée. Sa mère reste à Chinon, car elle doit veiller sur un oncle presque aveugle. Jacques part seul le 15 juillet 1942 à six heures du matin : il embrasse sa mère, prend son vélo, mais il ignore qu'il ne la reverra plus jamais. C'est grâce au docteur Robert Voisin de Ligueil, véritable résistant, qu'il passe la ligne de démarcation et part en direction d'une ferme qui était située en partie dans la zone occupée et en partie en zone dite libre. Il abandonne son vélo, continue à pied, il lui faut arriver sur le troisième pont à gauche, le seul qui lui permet d'atteindre la zone non occupée ; c'est ainsi qu'il rejoint Loches.

Le matin du 16 juillet 1942, le lendemain du départ de Jacques, les Allemands viennent arrêter sa mère. Elle est déportée au camp de la mort d'Auschwitz le 20 juillet 1942 par le convoi n° 8 au départ d'Angers.

Jacques rejoint son frère Pierre à Valence. Quand il apprend l'arrestation de sa mère par téléphone, il déclare à son frère : « Nous sommes orphelins ». Cependant, il se rend à Vichy dans l'espoir d'être reçu par Pétain et Laval à l'hôtel du Parc et l'hôtel Majestic, afin de retrouver sa mère, issue d'une famille qui était française depuis plus de trois siècles. Il est éconduit et sera reçu par un sénateur de Meurthe-et-Moselle, Louis Marin, qui l'écoute et lui promet de l'aide. De fait, il écrit au Garde des Sceaux, monsieur Barthélémi et il reçoit une réponse :

« Convient-il de demander des renseignements aux autorités d'occupations ou bien faut-il faire la réponse "habituelle" »?

Commissariat général aux questions juives

... Vous avez bien voulu par bordereau du 29 août 1942 cité en référence me transmettre la lettre de monsieur le Garde des Sceaux tendant à obtenir la libération de madame Lucien CAEN, née Renée

LEVY, réfugiée de METZ qui aurait été arrêtée le 16 juillet 1942 à CHINON et internée au Petit séminaire d'ANGERS.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les Autorités d'Occupation auprès de qui je suis intervenu m'ont informé qu'il ne pouvait être donné une suite favorable à cette requête.

*Réponse donnée à Jacques à la demande de libération de sa mère Renée.
Académie de Metz, Extraits des Mémoires, 2018*

En rentrant à Valence, il passe par la gare de Montluçon ; il voit un groupe de Juifs étrangers gardés par des gendarmes français avant d'être embarqués dans des wagons de marchandise pour être livrés aux Allemands. En quittant la gare de Montluçon, ces Juifs étrangers, livrés par le gouvernement de Vichy, chantent la Marseillaise et Jacques se met à pleurer. Jacques veut nous préciser que le gouvernement de Vichy a collaboré activement à mettre, à la demande des Allemands, des Juifs allemands déjà en camp d'internement en camp d'extermination sous la responsabilité de l'État français de Philippe Pétain.

Le 11 novembre 1942, au moment où les Allemands envahissent la zone non occupée, ils auraient pu partir pour l'Algérie pour porter les armes, mais Pierre, l'aîné de Jacques de six ans, préfère rester à Valence.

En janvier 1943, on leur demande de venir au commissariat pour faire apposer le tampon « Juif » sur leur carte d'identité. Ils comprennent qu'ils ne sont plus en sécurité. Ils quittent donc Valence et Jacques reprend sa fausse identité : Jacques Chardon, né à Oran.

Ils sont hébergés à Albon dans la Drôme par Jean et Marcelle Pierre, des Lorrains d'Homécourt qui avaient été locataires de leurs parents à Metz. Jacques Chardon s'inscrit à l'école universelle pour préparer le second baccalauréat par correspondance.

En juin 1943, le proviseur du lycée de Valence accepte qu'il compose sous son vrai nom et l'inscrit dans son établissement en lui garantissant une issue de secours au cas où des Allemands ou des vichystes viendraient pour l'arrêter. Il obtient son baccalauréat et s'inscrit à la faculté de médecine de Lyon. En plus de la réussite au bac, les lois du régime de Vichy imposaient une condition : prouver la présence de cinq générations ayant vécu sur le sol français. Jacques parvient à apporter cette preuve grâce à un arbre généalogique du côté de sa mère et du côté

de son père par le frère aîné de son grand-père paternel. Durant cette période, ses papiers d'identité sont contrôlés plusieurs fois : Jacques Chardon ne se fera jamais arrêter.

Le 25 août 1944, le jour de la Libération de Paris, alors que le Général de Gaulle descend les Champs-Élysées, Jacques est surpris près d'Albon par des soldats allemands en déroute dans la vallée du Rhône en direction du Nord. Il est tenu en joue par un jeune Allemand. Jacques comprend que s'il bouge, il sera fusillé ; il est comme hypnotisé par ce garçon qui peut, simplement en reculant son index d'un centimètre, mettre un terme à sa vie. La servante lorraine de la maison où il vit depuis 1943 réussit à convaincre les Allemands de l'épargner. Ainsi lui et deux paysans sont embarqués dans un camion qui démarre aussitôt. Au bout d'un court moment, les Allemands disent « *HAUS* » et leur demandent de descendre : est-ce la fin ? La rafale de mitraillette qu'ils s'attendent à recevoir ne vient pas. Ce jour-là, Jacques a l'impression qu'une deuxième vie lui est accordée.

Jacques décide ensuite de partir pour Paris. Il y est hébergé chez des amis de la famille, les Neibecker, et reprend ses études de médecine.

Le 8 mai 1945, le jour de la victoire, alors que la joie est générale, il pleure en pensant aux proches que la barbarie nazie lui a arrachés : sa mère, son oncle Marc, son cousin Jean-Michel, sa tante Thérèse et sa cousine Colette. Il éprouve aussi le regret de ne pas avoir pris les armes pour lutter contre les nazis.

Jacques Caen poursuit ses études et fait une carrière brillante : il devient un grand professeur de médecine, membre de l'Académie des sciences. Il a tenu la promesse faite à son père. Il se marie 1951 aux Beaux dans les Bouches-du-Rhône. Grâce à Geneviève, il a vécu trois quarts de siècle heureux dans une famille non juive. Jacques nous raconte son seul et unique voyage à Auschwitz en 1958 avec Geneviève ; elle lui dit alors qu'elle imagine sa propre mère, Denise, hémiplegique, descendant du train sous les aboiements des chiens. Jacques a eu deux beaux enfants, Rémi et Anne Sophie, et quatre petits-enfants, Océan, Auguste, Marc-Antoine et Amarante.

Pour conclure Jacques nous dit : « Dans ma longue vie de médecin, jamais – je dis bien jamais -je n'ai proféré un tel diagnostic dénué de conscience comme le cardiologue parisien en 1934. Ceci marqua la fin de ma jeunesse ».



1951- Geneviève le jour de son mariage entourée de petites filles et garçons d'honneur.



1965- Photo de famille à droite Geneviève avec Anne-Sophie et à gauche Jacques avec Rémi.



De gauche à droite : Melly Hak et Théana Magni.

Ressentis de Melly Hak, Alya Zeffou-Poaty et Théana Magni lors de leur rencontre avec Jacques Caen.

Melly Hak

Au début du projet, je ne savais pas vraiment ce qu'il allait m'apporter. monsieur Caen, le témoin que j'ai rencontré, m'a permis d'en apprendre beaucoup sur la vie d'un enfant juif durant la Seconde Guerre mondiale. Ce fut très intéressant, mais surtout émouvant, car il n'est pas normal qu'un enfant soit obligé de fuir et de ne plus jamais revoir sa mère vivante seulement parce qu'il était juif. Je ne regrette pas d'avoir participé à ce projet : j'ai pu passer de bons moments avec mes camarades, mais aussi avec monsieur Caen.

Son histoire, je vais la transmettre à mes amis, à ma famille et à tous ceux que je connais afin que personne n'oublie les choses horribles qui se sont passées.

Pour finir, je remercie le collège d'avoir organisé ce formidable projet, mais aussi les témoins et toutes les personnes ayant aidé à sa réalisation.

Ahya Zeffou-Poaty

Monsieur Caen nous a raconté ce qu'il a vécu pendant la guerre. Il est encore ému de l'arrestation de sa mère qui n'est jamais revenue des camps. Lui, il a réussi à se cacher.

Grâce à ce témoignage, j'ai mieux compris le sort des Juifs et la douleur de ne pas voir revenir sa famille. C'est horrible d'espérer que sa mère puisse échapper à la mort et de devoir accepter la triste vérité. L'antisémitisme a fait commettre des choses horribles, elles sont tristes à raconter, mais il faut le faire pour que ça ne recommence pas.

Théana Magni

Ce qu'on apprend en classe sur la Deuxième Guerre mondiale raconte des faits globaux, alors que la rencontre de témoins nous permet de découvrir la vie quotidienne durant cette période. On apprend ce que les gens ont vécu au quotidien, on est très touché par le malheur arrivé à la personne assise en face de nous qui nous parle.

Monsieur Caen est très gentil, et fait en sorte de répéter pour s'assurer qu'on a bien compris ce qu'il dit. C'est un témoignage important que je n'oublierai jamais.



*4 décembre 1919 -
Le mariage des parents de Jacques.*



*2 février 1951 -
Mariage de Jacques et Geneviève.*



1963- Geneviève et Jacques, devant leurs enfants Anne-Sophie et Rémi .



1970 -Jacques et Geneviève sa femme.



Dans les années 80 , dans son laboratoire à Lariboisière.

LE CAILLOU D'AUSCHWITZ

par LOUISE GAREAU-DES BOIS

*Je me baissai pour le ramasser.
Noir, petit, rugueux,
Il n'avait rien
Pour attirer les yeux.
Mais il me disait de le prendre,
De le réchauffer et de l'emporter
Loin de son affreuse rangée
De peupliers...*

*Je le regardai,
Je le soupesai.
Oh Dieu si lointain
Et si proche,
Qu'il est lourd
Le caillou
Que tu as mis
Dans ma vie...
Ce caillou qui lui-même
Contient tant de vies
De joies avortées
De pleurs
D'espoirs étouffés...
Cè caillou avec lequel,
Il y a quarante ans,
Un enfant, peut-être,
A joué un moment
Avant d'aller mourir...*

*Seigneur, Dieu des justes,
Pardonne-moi,
Mais quand je pense à eux
Ton Nom
Devient dérision
Et objet de scandale.
Que faisais-Tu
Lorsqu'on menait
Ton peuple
À l'abattoir?*



Rue de l'ancien camp hitlérien d'extermination

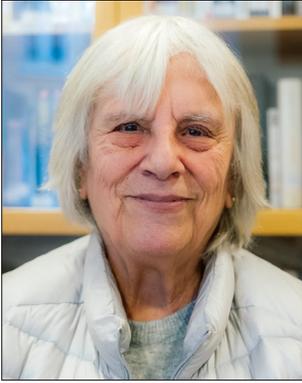
*Où avais-Tu les yeux
Et le cœur
Et tout l'Être?
Est-ce bien Toi
Qui as dit
Que ce que l'on faisait
Aux plus petits d'entre nous
C'est à Toi que l'on le faisait?
Oh Dieu
Dis-moi
Que tu as été crucifié
Une seconde fois
Le jour où cet enfant
A suffoqué,
Parce que si ce caillou
Pèse si lourd dans ma main
Et dans mon cœur,
Il faut que Tu me dises
Qu'à l'heure de sa mort
Tu étais là avec cet enfant,
Et que Tu lui promettais
Des cailloux blancs,
Doux, lisses et polis,
Des cailloux blancs tout légers
Avec lesquels, dans un instant
Et pour toute la Vie,
Il pourrait enfin jouer.*



1992- Jacques dans son bureau.



*15 juin 2011 à l'Élysée,
distinction du grand officier de l'ordre du mérite par Nicolas Sarkozy.*



Témoignage de Myriam Feldman

*Yvan Mohamed Ouattara,
Tylian Leroy,
Daân Lam Yu Kwan*

La Pologne, avant la Première Guerre mondiale, était une province de l'Empire russe dirigée par le Tsar Nicolas II. La famille de Myriam est originaire de Radom en Pologne.

À cette époque, l'antisémitisme sévit dans ce pays, il se traduit par des pogroms (pillage et carnage contre les Juifs). Les grands-parents de Myriam décident d'émigrer vers la France en 1897, alors que le père de Myriam, Nachmann, vient juste de naître le 27 juillet 1896, il a un an.

Les parents de Myriam, Nachmann Feldmann et Marcelle Mann, se rencontrent à Paris. Myriam naît le 27 mai 1937 dans le 18^e arrondissement de Paris. Son père exerce alors le métier de maroquinier. Nachmann et Marcelle se séparent peu de temps avant la naissance de Myriam. Après sa naissance, sa mère part et son père s'occupe d'elle tout seul pendant ses trois premiers mois. Ensuite, Myriam est placée dans une pouponnière à Montmorency pendant environ deux ans.

En 1939, quand la guerre éclate, Myriam est accueillie chez une nourrice à Bagnole, Hélène BEAUJARD, jusqu'à l'âge de 5 ans. Myriam est encore très petite. Elle se souvient pourtant des bombardements, des sirènes qui retentissaient et qu'il fallait se réfugier dans des abris.

En 1942, son père demande aux Sœurs de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul à Saint-Mandé, en proche banlieue, de la cacher pour la protéger, car les enfants juifs sont recherchés par les nazis.



1942, Myriam à 5 ans.



1942, Myriam et son père.

Elle est baptisée le 20 juillet 1942 à la P'église Saint-Bernard de la Chapelle, quatre jours seulement apr's la rafle du Vel' d'Hiv'; ce n'est pas une coïncidence, ce certificat de baptême sert à la prot'ger car il permet de faire croire qu'elle est chr'tienne.

C'est une s'curit' à un moment où les nazis recherchent les Juifs pour les arrêter et les d'porter, ils n'pargnent m'eme pas les enfants.

Myriam a cinq ou six ans et se souvient encore des pri'eres et des chants religieux qu'elle a appris chez les s'eurs à Saint-Mand' . Elle nous l'a d'ailleurs prouv' en nous r'citant une pri'ere d'di'ee à « Marie pleine de gr'ce », la m'ere de J'sus-Christ. Elle se rappelle aussi qu'elle trouvait que les c'rimonies 'taient jolies, notamment les chants en latin et les v'tements dor's des pr'tres.

Ses souvenirs 'voquent 'galement les bombardements qui obligeaient tout le monde à aller dans des abris situ's dans les caves d'une 'cole voisine.

Elle se souvient que les S'eurs s'occupaient des enfants de fa'con rigoureuse : les plus jeunes 'taient mises sous la responsabilit' d'une plus grande (de treize ou quatorze ans) qu'on appelait « une petite m'ere ». C'est l'une d'elles qui lui a appris à se laver les mains. Les s'eurs s'occupaient bien d'elle, mais ne marquaient pas de t'moignages d'affection à leur 'gard. Elle se rappelle qu'il n'y avait pas beaucoup à manger. Elle n'a pas conscience d'avoir 't' une enfant cach'ee, car elle 'tait trop jeune pour le comprendre et les adultes consid'raient que moins elle en savait, moins elle risquait de faire des gaffes.

Fin 1943-d'b'ut 1944, un monsieur faisant partie d'un r'seau vient la chercher pour l'emmener à la gare où elle rejoint d'autres enfants qui

remplissent rapidement les wagons d'un train en direction de la zone libre, au-delà de Limoges. À son arrivée, elle se retrouve dans une ferme du village du Dorat, près de Bellac en Haute-Vienne, une région qui compte beaucoup de résistants. Dans cette ferme, on mange très bien et Myriam apprécie beaucoup le contact des animaux qu'elle voit de près pour la première fois. C'est au Dorat qu'elle fête ses sept ans.

En 1945, à la Libération, elle quitte Le Dorat. Elle est placée dans des pensions : à Paris, rue Lhomond, puis à Fontenay-aux-Roses au 37, rue Boris Vildé.

Un jour, elle a une grande joie : son père vient la chercher à la pension pour aller dans un grand restaurant, l'Hermitage à Robinson. Il lui présente Gabrielle, une belle dame qui est sa femme.



1937, carte des anciens combattants et victimes de la guerre appartenant à son père.

Son père lui raconte ce qu'il a vécu. Ancien combattant, engagé volontaire dans l'armée française durant la Première Guerre mondiale, il n'est pas épargné par le gouvernement de Vichy du Maréchal Pétain. Il est dénoncé comme Juif et donc obligé de fuir la France. Il part en Espagne en traversant les Pyrénées à pied. Il fait partie des « Évadés de France ». Il est emprisonné à Barcelone par le gouvernement espagnol, qui ensuite le libère. Puis il part vers le Maroc, dans la région de Casablanca ; en tant que réfugié, il est placé dans un camp. C'est là qu'il va rencontrer sa future femme, Gabrielle Bolak, qui a trois filles. Toutes les trois sont engagées dans l'armée de la France libre, deux dans l'aviation, une dans la marine. En 1945-1946, la famille se retrouve à Nancy, en Lorraine, au 1, rue de la Craffe, la maison d'une tante de Gabrielle : Laure Worms, déportée

en 1944 à Auschwitz par le convoi n° 71, matricule tatoué sur l'avant-bras n° 17930. Sa sœur, Clothilde, mère de Gabrielle, a également été déportée à Auschwitz en 1943 par le convoi n° 48, matricule n° 30679; toutes deux sont mortes en déportation.



Les sœurs de Myriam Feldman, par alliance, Jeanine et Nelly, engagée dans l'armée de la France libre dans l'aviation et Nicole dans la marine au Maroc.

C'est seulement après la guerre que Myriam découvre qu'elle a été une enfant cachée, et que ceux qui l'ont hébergée lui ont probablement sauvé la vie. Myriam apprend à connaître sa nouvelle famille, dont ses trois sœurs par alliance. La vie n'est pas toujours facile pour Myriam, ces dernières étant plus âgées qu'elle. Ses parents décident de la placer à nouveau en pension à Sèvres.



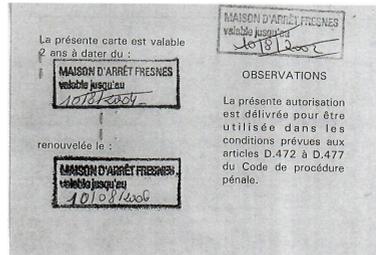
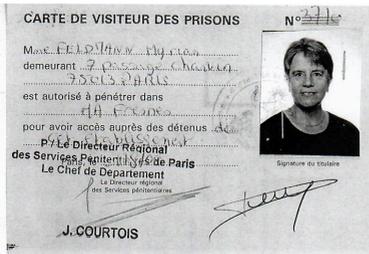
1948, Myriam et son père.



Myriam en 1946.

Une fois adulte, en 1955, elle travaille comme monitrice pendant une dizaine d'années à l'O.P.E.J. (Œuvre de Protection des Enfants Juifs).

En 1963, Myriam revient en France, et reprend un travail à l'O.P.E.J. à Rueil-Malmaison. Elle devient monitrice en réadaptation socioprofessionnelle des malades mentaux adultes âgés de dix-huit à quarante ans, métier qu'elle exercera pendant trente ans.



Carte de visiteur de prison de Myriam.

À sa retraite, elle devient visiteuse de prison. Elle va une fois par semaine à Fresnes pour y rencontrer des détenus. (En 2000, elle rendait visite régulièrement à Rédoine Faïd avant son jugement; ce dernier s'est rendu célèbre plus tard pour ses évasions spectaculaires). Elle est également bénévole pour l'association AML (Association pour le Maintien du Lien physique en soins intensifs).

En 1995, elle part en Pologne pour visiter le camp de concentration d'Auschwitz.

Aujourd'hui, elle continue à avoir une vie sociale et citoyenne très active : elle est très impliquée dans l'association Compos' 13 qui développe le compostage de quartier dans le 13^e arrondissement de Paris, elle fait partie de la chorale de Jacinta où l'on chante en Yiddish et en Judéo-Espagnol, elle donne de son temps à l'association Passerelles qui aide les personnes âgées rescapées de la Shoah.



De gauche à droite : Yvan Mohamed Ouattara, Myriam Feldman, Tylian Leroy.

Ressentis de Daân Law Yu Kwan, Tylian Leroy et Yvan Mohamed Ouattara suite à leur rencontre avec Myriam Feldman.

Daân Law Yu Kwan

C'est triste d'avoir été obligé de cacher des enfants parce qu'ils étaient juifs. C'est triste de savoir que beaucoup de gens de leur famille sont morts pour cette même raison. madame Feldman nous a raconté son histoire avec gentillesse sans rancune ou haine pour ceux qui l'ont fait souffrir. On va pouvoir nous aussi raconter ces choses qui se sont passées.

Tylian Leroy

J'ai appris que Myriam avait été cachée pendant la guerre, comme des milliers d'autres enfants juifs que les nazis recherchaient pour les envoyer dans des camps. C'est incroyable de devoir cacher des enfants qui n'avaient jamais rien fait à personne. C'étaient des innocents et pourtant les nazis leur en voulaient : c'est cela l'injustice de l'antisémitisme. Myriam nous a raconté cette histoire avec simplicité, elle est très gentille, elle nous a parlé d'elle et nous a demandé aussi de parler de nous, c'était vraiment un dialogue. C'est très enrichissant pour des jeunes de rencontrer des

personnes comme elle. C'est aussi très utile de pouvoir transmettre cette histoire cruelle des enfants cachés pour avertir les gens sur les méfaits de l'antisémitisme et du racisme en général.

Yvan Ouattara

J'ai appris beaucoup sur ce que les Juifs ont vécu pendant la guerre. C'était très instructif d'entendre madame Feldman. Elle se souvient de beaucoup de choses. Ce qui me rend triste, c'est qu'on a pourchassé des innocents et que beaucoup ont été tués pour l'unique raison qu'ils étaient juifs. Il faut le faire savoir à tous pour que ça ne se répète pas.

No. 697 ORIGINAL 191

UNITED STATES OF AMERICA
Department of Commerce and Labor
BUREAU OF IMMIGRATION AND NATURALIZATION
DIVISION OF NATURALIZATION

DECLARATION OF INTENTION
(Valid for all purposes seven years after the date hereof)

STATE OF MARYLAND,) In the Court
City of Baltimore) of Commerce, Baltimore, Maryland

I, Hermann Mittman, aged 38 years,
occupation Merchant, do declare that my personal
description is: Color White, complexion Fair, height 5 feet 3 inches,
weight 143 pounds, color of hair Brown, color of eyes Gray,
other visible distinctive marks None.

I was born in Volga,
Russia, on the 1st day of January anno
Domini 1849. I now reside at 2017 Eagle St. Baltimore.
I emigrated to the United States of America from Boulogne France
on the vessel Regendam; my last
foreign residence was Volga Russia.

It is my bona fide intention to renounce forever all allegiance and fidelity to any foreign
prince, potentate, state, or sovereignty, particularly Nicholas II,
Emperor of Russia, of which I am now a subject; I
arrived at the port of New York, in the
State of New York, on or about the 5th day
of September, anno Domini 1903; I am not an anarchist; I am not a
polygamist nor a believer in the practice of polygamy; and it is my intention in good faith,
to become a citizen of the United States of America and to permanently reside therein.

SO HELP ME GOD.

Hermann Mittman
Subscribed and sworn to before me this 5th
day of October, anno Domini 1907

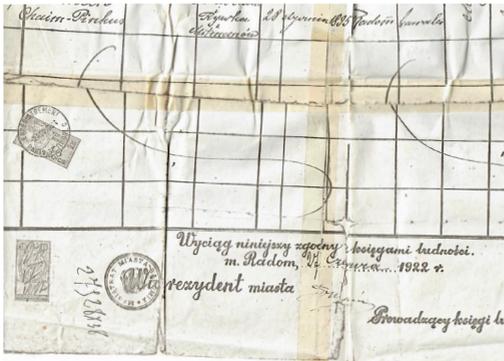
[SEAL.] Cedazar Sempich
Clerk of the Court, Baltimore, Maryland

By James A. ... Deputy Clerk

1907, document déclaratif de l'arrivée aux États-Unis du frère de ma grand-mère paternelle Hermann Mittman.

Témoignage de Myriam Feldman

mięsiecie datę	Data urodzenia	Miejsce	Wzrost	Waga	Stan	Palenie	Poko- lenie	Ardaży szczęśliwy	Wzrost ciężar ciężar	M. Ardaży M. Ardaży	Uwagi
1911	27.02.1911	Radom	168	50	czysty	nie pali	Polak	szczęśliwy	170	170	5
1912	27.02.1912	Radom	171	52	czysty	nie pali	Polak	szczęśliwy	173	173	5
1913	27.02.1913	Radom	174	54	czysty	nie pali	Polak	szczęśliwy	176	176	5
1914	27.02.1914	Radom	177	56	czysty	nie pali	Polak	szczęśliwy	179	179	5



Acte de naissance de la famille Feldman datant du 27 février 1922.

Témoignage de Myriam Feldman



27 juillet 1975, anniversaire du père de Myriam.



Israël en 1991.



Israël avec ses parents adoptifs.



La sœur de son père, son père et Gabrielle.



Témoignage de Rachel Grynszpan

*Vincent Tellier,
Massan Diop,
Albert Quenum*

Bernard Szejnbaum (signification : bel arbre), le père de Rachel est arrivé à Paris au cours de l'année 1930 et sa mère, Rose, l'a rejoint quelque temps plus tard. Ils sont venus en France pour trouver du travail et parce qu'ils subissaient l'antisémitisme en Pologne. De plus, ils étaient communistes et le parti communiste était interdit en Pologne.



Rose la maman de Rachel, son père Bernard, et Ida sa tante en 1929.

Rose et Bernard se marient le 20 décembre 1930 à Paris. Rachel naît le 15 décembre 1932 à Paris dans le 10^e arrondissement puis en 1937, naît sa petite sœur Liliane. Rose, Bernard, Rachel et Liliane vivent au 17, rue des Chauffourniers, dans le 19^e arrondissement de Paris, dans un ancien hôtel de quatre étages transformé en immeuble d'habitation. Bernard et

Rose sont confectionneurs de vêtements à domicile. Ils travaillent dix à quinze heures par jour au service d'un patron qui les emploie.



Rachel en 1936.



Rachel en 1937 à l'âge de cinq ans.

En septembre 1939, la guerre est déclarée. Bernard est mobilisé et intègre un régiment dans le camp de Sept Fonds dans le Tarn-et-Garonne. L'armée française est battue par les Allemands et en juin 1940, le maréchal Pétain signe l'armistice. La France est divisée en deux zones : une zone occupée et une zone libre. Paris se situe dans la zone occupée. Le régime de Vichy est dirigé par le maréchal Pétain, qui met en œuvre une politique de collaboration avec les nazis et instaure des lois antisémites. Le 29 mars 1941, il crée un commissariat général aux questions juives et impose le port de l'étoile jaune à partir du 6 juin 1942. Rachel et sa sœur, qui fréquentent l'école des filles, doivent porter cette étoile jaune sur leur vêtement. C'est très humiliant pour elles ; une de ses amies essaye de consoler Rachel en lui disant que le mot « Juif » signifie : « Jeunesse-Union-Internationale-Français ». Rachel se souvient que lors des bombardements, une alarme retentissait dans la ville. Les gens se réfugiaient dans le métro et enfilaient des masques à gaz. Elle se souvient aussi des tickets d'alimentation qui étaient distribués dans

le cadre du rationnement et qu'il fallait donner aux commerçants pour pouvoir acheter un peu de nourriture.

Le 15 juillet 1942, un policier français vient secrètement prévenir la famille de Rachel qu'une vaste rafle de Juifs va avoir lieu dans les prochaines heures. Laurence Fages, amie de la famille qui habite à proximité (passage des Chauffourniers), entretient de très bonnes relations avec les Szejnbaum, et leur propose de les héberger chez elle. Rachel joue dans la rue lorsque ses parents viennent la chercher. Ainsi ils ne seront pas appréhendés le jour de la rafle du Vel d'Hiv' le 16 juillet 1942, lors de laquelle plus de 13 000 Juifs parisiens sont arrêtés, puis déportés. Madame Laurence cache les Szejnbaum pendant quatre semaines dans son appartement, jusqu'au 15 août 1942. Ils retournent ensuite à leur domicile de la rue des Chauffourniers.



*À gauche de la photo Laurence et juste derrière Rachel
lors d'un repas familial pendant la guerre.*

Dans cet ancien hôtel, chaque chambre a un numéro et les Szejnbaum occupent deux chambres. Ils décident de condamner l'une des deux chambres en la laissant vide. Ainsi madame Laurence parvient à persuader la concierge (en échange d'une petite somme d'argent) de donner le numéro de la chambre inoccupée si éventuellement des policiers français ou des Allemands demandaient à voir la famille Szejnbaum.

Dans ce vieil immeuble, les toilettes sont sur le palier : les autres locataires doivent se douter que des Juifs se cachent là. Fort heureusement, il n'y a pas eu de délateur parmi eux.

À cette époque, la rumeur court que les femmes enceintes et les jeunes mamans ne sont pas arrêtées. Rachel pense que c'est probablement pour cela que sa mère est tombée enceinte. Le 5 mars 1943, lorsque Rose perd les eaux, c'est Laurence Fages qui appelle Police-Secours et l'accompagne à l'hôpital. Laurence lui dit « Tu peux crier si tu souffres, mais évite de parler, ils pourraient reconnaître ton accent ! » À l'hôpital Lariboisière, le médecin comprend rapidement la situation : Rose accouche en cachette dans un placard à balais.

La maman choisit de nommer sa petite fille *Laurence* en hommage à son amie, qui est d'ailleurs choisie pour être la marraine de l'enfant. C'est encore madame Laurence qui emmène le bébé en Normandie, où elle lui a trouvé une nourrice.

En 1943, la situation s'aggrave. Une voisine, nommée madame Breuil, que Rachel appelait « tata Lili » les emmène séparément et sans papiers, d'abord Rachel puis Liliane, à Neuvic en Corrèze pour les cacher chez sa sœur, madame Besse.

Les Allemands traquent les Juifs sans relâche et aucune mesure de prudence n'est superflue. Pour mieux cacher qu'elles sont juives, elles changent d'identité. Rachel s'appellera désormais Jeanine Bartholomée et sa sœur Liliane Bartholomée (Liliane étant un prénom courant à l'époque, elle peut le conserver). Jeanine-Rachel et sa sœur appellent désormais madame Besse « tata Jeanne » et monsieur Besse « tonton François ».

En Corrèze, Rachel mène la vie des enfants de la campagne, ce n'est pas toujours facile surtout qu'en hiver il fait très froid. Rachel apprend à tricoter des chaussettes pour sa sœur, elle en est très fière. Elle va à la cueillette des champignons (cèpes) et des mûres pour en faire de la confiture. Rachel nous dit : « Tata Jeanne et tonton François m'ont donné, durant tous ces mois passés ensemble, amour et affection sans jamais rien demander en retour ».

La Résistance se manifeste de plus en plus et installe des canons à Neuvic. Parfois, lorsqu'elle se promène Rachel croise des maquisards. Un jour, en passant devant une grange, elle entend un résistant se faire torturer par les Allemands. Une autre fois, elle se trouve dans la partie du jardin qui longe la voie ferrée de l'autre côté de la haie, un soldat allemand pointe son arme dans sa direction sans la voir. Heureusement en voyant tata Jeanne, il baisse son arme. Ce jour-là, tata Jeanne lui a peut-être sauvé la vie.



Rachel, Laurence, Liliane après la guerre.

En 1944, à la Libération de Neuvic, tous les élèves de l'école se lèvent et chantent *La Marseillaise* dans un élan patriotique. Rachel va voir la directrice de son école pour lui dire qu'elle est juive et qu'elle a changé de nom, celle-ci lui répond qu'elle s'en doutait. Rachel et Liliane demeurent en Corrèze jusqu'à la libération de Paris le 21 août 1944. Quant à leurs parents, ils sont restés cachés rue des Chauffourniers jusqu'à cette date.

Rachel apprendra plus tard que ses grands-parents maternels, Ethel et Meyer Kuroptwa, qui vivaient en Pologne, s'étaient cachés dans la forêt pour fuir les Allemands. Puis, affamés, ils avaient fini par se rendre et avaient été exécutés sur place.



Laurence, Liliane et leur père Bernard après la Guerre.

Après la guerre, Rachel continue ses études et obtient un diplôme de sténographie, un certificat d'aptitude professionnelle, un brevet d'enseignement commercial, ainsi qu'un diplôme de comptabilité. Elle rencontre David à l'âge de dix-sept ans, en 1949, et ils se marient le 14 décembre 1952 à Paris à la synagogue des Tournelles. Ils ont deux enfants, Sylviane-Aline et Eddie-Marc, cinq petits-enfants : Déborah, Ilan, Tom, Julie-Sarah et Lara et six arrière-petits-enfants : Annouk, Sacha, Elly, Isaac, Solal, Nino.



Diplôme de comptabilité de Rachel, 1951.

Chaque année, le 16 juillet (jour anniversaire de la rafle du Vel d'Hiv), le père de Rachel apportera des fleurs à Laurence Fages, pour la remercier de les avoir sauvés.

Le dimanche 29 mars 1998, Laurence Fages a été décorée de la médaille des « Justes parmi les Nations » décernée à tous ceux qui ont pris des risques pour sauver des Juifs durant la guerre. À cette occasion la famille Szejnbaum lui a exprimé toute sa gratitude. Le nom de Laurence Fages est gravé sur le « Mur d'Honneur » dans le « Jardin des Justes » au mémorial de Yad Vashem à Jérusalem. Rachel pense que Laurence Fages a grandement mérité cet honneur.

Rachel a déjà témoigné dans une école primaire avec son mari, elle a eu la gentillesse et la patience de nous donner son témoignage pour que nous puissions à notre tour le raconter. Ainsi, son histoire et celle

de tous les Juifs qui ont subi la Seconde Guerre mondiale pourra être transmise de génération en génération.

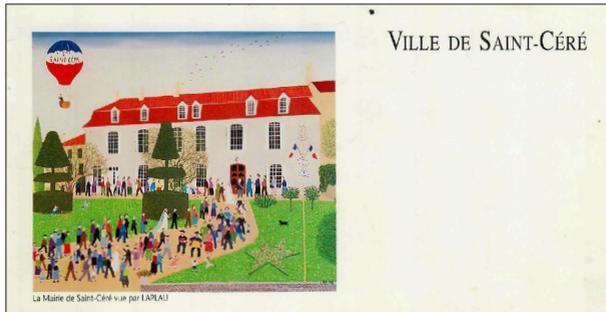


De gauche à droite : Vincent Tellier, Rachel Grynszpan et Albert Quenum.

Ressenti de Massan Diop lors de sa rencontre avec Rachel Grynszpan.

J'ai appris que pendant la Deuxième Guerre mondiale, les Juifs devaient se cacher parce qu'ils étaient recherchés par les Allemands et les collaborateurs. Mais heureusement, des gens n'étaient pas d'accord : c'est incroyable qu'un policier soit venu prévenir qu'il allait venir le lendemain pour arrêter la famille de madame Grynszpan et qu'il fallait partir ; c'est très solidaire de la part de Laurence Fages d'avoir caché la famille chez elle. C'est émouvant de voir comment madame Grynszpan parle encore de Laurence Fages avec affection. Elle nous a révélé que cette dame était une « Juste ». Grâce à ce témoignage, j'ai compris ce que madame Grynszpan a vécu et ressenti. Ce qu'une personne ressent, on ne peut le comprendre que face à elle, pas dans un livre d'école. Plus tard nous parlerons de madame Grynszpan à nos enfants pour leur apprendre les malheurs causés par la haine et les bienfaits de la solidarité.

De Bouche à Oreille 2020



Carton d'invitation pour la remise de la médaille des Justes à Laurence Fages .



Témoignage de Jacques Ichbia

*Tom Achard,
Hawa Traore,
Laeline Francillette*

Jacques Ichbia est issu de familles juives de Turquie et de Grèce. Son père, Mardochée dit Marco, d'origine turque, est né à Paris en 1908. Sa mère, Zelda Esperanza, est née à Smyrne en 1909 (aujourd'hui Izmir), dans une famille ayant quitté la Turquie alors qu'elle avait six ans, pour arriver à Marseille.

Son père et sa mère se rencontrent à Paris où vivent leurs familles : les gens originaires d'une même région du monde se fréquentent souvent. Ils se marient en 1927.

Son frère David est né en 1929. Jacques est né le 16 mars 1930 au 23, rue Keller dans le 11^e arrondissement de Paris. Il sera suivi d'une petite sœur, Hélène, née en 1936 et d'un petit frère, Jean, né en 1940, tous à Paris. En 1935, Jacques et sa famille vivent rue Popincourt dans le 11^e arrondissement. Il est scolarisé à l'école maternelle de la rue Popincourt. Son père exerce le métier de joaillier.

En 1939, la guerre éclate. En 1941, lors de la rafle du Billet vert, son père se fait arrêter et emprisonner à Drancy, puis libérer au bout de trois mois. À son retour, il pense que les enfants ne sont pas en sécurité et place les deux petits, Jean et Hélène, en pension au Vert-Galant où ils resteront cachés jusqu'à la fin de la guerre.

Le jour de la rafle du Vel' d'Hiv', le 16 juillet 1942, alors que David et Jacques rentrent de l'école, ils voient que leur immeuble est cerné : la police française est devant le bâtiment avec deux camions tandis que des soldats allemands sont postés en arrière. Ils comprennent rapidement ce qui se passe : les membres de leur famille sont en train

de se faire arrêter par la police française qui va sur-le-champ les livrer aux Allemands. Plus tard Jacques apprend que c'est la gardienne, madame Josas, qui a dénoncé toutes les familles juives qui habitaient dans cette résidence.

Ils ne reverront plus jamais leurs parents : comme des milliers d'autres Juifs de France, ils seront déportés vers les camps de la mort. Ils apprendront plus tard que Marco et Zelda ont été déportés et gazés à leur arrivée à Auschwitz-Birkenau.

D'abord désespérés, Jacques et David se dirigent vers le bois de Boulogne. Ils prennent alors la décision de quitter Paris, car les Allemands y sont nombreux et contrôlent très souvent les gens : deux enfants juifs de douze et treize ans se seraient fait rapidement arrêter.

Ils partent à pied vers la campagne et prennent toujours soin de rester loin des villes pour éviter les contrôles.

Ils voyagent de village en village en se dirigeant vers l'Ouest, car les Allemands sont plus nombreux à l'Est. Pour survivre, ils proposent aux fermières de travailler à leur service. Il y a pratiquement toujours du travail à faire étant donné qu'une grande partie des hommes sont prisonniers en Allemagne ou sur le front (au total 1,8 million de soldats français ont été faits prisonniers en 1940 et ont été retenus en captivité en Allemagne). Les campagnes françaises manquent donc de bras. Au cours de leur périple, ils effectuent tous les travaux de la ferme : labourer, moissonner, rentrer les foin, garder les vaches, etc. Le soir, ils dorment dans des granges sur de la paille. Sachant que la milice française traque les juifs pour les dénoncer en échange d'une somme d'argent, ils décident par sécurité de ne pas prévenir de leur départ de la ferme où ils ont travaillé quelque temps. Ils ne restent pas plus que quinze jours au même endroit.



1943 -Jacques et David au cours de leur périple, sont invités à un mariage à Champagne Saint-Hilaire .

Jacques et son frère David ne révèlent jamais qu'ils sont juifs, ils disent simplement qu'ils ont perdu leurs parents au cours de l'Exode (la fuite des civils vers le sud en mai et juin 1940) lors d'un raid aérien des Allemands.

Quand ils ne savent pas où aller, ou quand ils ont besoin d'un conseil, ils vont voir un curé. Pour eux, les curés sont des personnes de confiance auprès de qui ils peuvent toujours trouver de l'aide, à qui ils peuvent se confier et même leur révéler qu'ils sont juifs, sans craindre d'être dénoncés. Les prêtres les aident en les cachant quand ils craignent d'avoir été repérés, ou bien en leur indiquant des endroits où ils pourraient trouver du travail. Les deux garçons ont pour projet de se rendre en Espagne, ils se confient à un curé qui le leur déconseille parce qu'ils risquent de se faire arrêter sur la ligne de démarcation ou à la frontière espagnole.

Pendant la guerre, ils ont parcouru au total plus de 5 000 kilomètres, traversant d'abord la France de Rennes à Bordeaux à proximité de la ligne de démarcation ; puis d'ouest en est, où ils sont toujours restés dans les campagnes sans jamais entrer dans les villes. Ils marchent simplement chaussés de sabots de bois. Comme ils sont restés dans l'anonymat, ils n'ont jamais été obligés de porter l'étoile jaune.

Un jour, Jacques est chargé par une fermière d'aller porter un colis à une ferme située dans un autre village. Sur son chemin, il tombe sur deux SS qui circulent à vélo. Les SS lui demandent où il va. Il répond par la vérité : il va porter le colis qu'il avait sous le bras au prochain village. À sa grande surprise, l'un des SS lui dit de monter sur sa bicyclette pour

lui épargner d'avoir à faire le chemin à pied. Il est vrai que l'Allemand ignore que Jacques est juif... Quand il raconte l'histoire à son frère David, ce dernier le félicite de son sang-froid : s'il était parti en courant, les SS auraient soupçonné quelque chose et l'auraient peut-être arrêté, voire pire.

En 1944, Jacques et son frère se réfugient dans le hameau « La Jargere », composé de deux fermes, chez madame Carrot et madame Besset. Ils y restent pendant quatre mois. Souvent, des maquisards descendent de la montagne vers le hameau pour trouver de la nourriture. De cet endroit ils apprennent que les Allemands ont été chassés. Ainsi ils décident de se rapprocher d'une grande ville et choisissent les alentours de Saint-Étienne. Là, ils rencontrent une femme qui les emmène dans un dispensaire pour qu'ils se fassent dégraisser et aider afin de rentrer à Paris.

En 1945, ils seront accueillis par l'OSE (Œuvre de Secours aux Enfants), rue de la Grange-aux-Belles dans le 10^e arrondissement de Paris, dans un internat; ils doivent y apprendre un métier. Jacques et David ont alors quinze et seize ans, mais la vie qu'ils mènent ne leur plaît pas et ils s'enfuient. Ils essayent de retrouver leurs parents, en vain. Ils ont longtemps espéré leur retour, mais leurs parents ne sont jamais revenus.

En 1948, à dix-huit-ans ans, Jacques part en Israël où il participe à la guerre d'indépendance de 1948.

Il y reste jusqu'à la fin des hostilités, soit environ dix-neuf mois.

Quelque temps après, il rentre en France et est appelé dans l'armée française en 1950. On lui propose de partir pour seize mois au lieu de dix-huit mois en Indochine, pays qui était en guerre contre la France. Jacques accepte. À la fin de son engagement militaire, et pour compenser une vie jusque-là dure et laborieuse, Jacques décide de voyager. Il visite donc de nombreux pays et vit en Amérique pendant cinq ans. Il se marie à Las Vegas et y gagne une grosse somme d'argent dans un casino. Grâce à cela, il peut entreprendre le tour du Pacifique en quarante jours.

Il revient finalement en France, car, au fond de lui, il ressent que c'est son pays et c'est là que se trouve sa famille, ses frères et sa sœur. Il travaille pendant de nombreuses années avec sa sœur Hélène, qui dirige une grosse affaire de confection au sentier.

Ce programme De Bouche à Oreille a permis à Jacques de se remémorer son parcours pendant la guerre et surtout de le raconter à de jeunes adolescents.



De gauche à droite : Laeline Francillette, Jacques Ichbia, Tom Achard et Hawa Traore.

Ressentis de Laeline Francillette, Tom Achard et Hawa Traore lors de leur rencontre avec Jacques Ichbia.

Laeline Francillette

J'ai beaucoup aimé le projet « Bouche à oreille » car l'histoire de mon témoin, Jacques Ichbia, était très touchante.

Je me rends compte qu'il a vécu beaucoup d'événements marquants : il a vu l'arrestation de sa famille et est alors parti avec son frère vers la campagne pour ne pas être arrêté à son tour, car il y avait moins d'Allemands. Il a eu le courage de parcourir des milliers de kilomètres dans les campagnes de France, de ferme en ferme pour trouver un peu de travail. Je ne sais pas si j'en aurais eu la force. Si j'avais vécu la même histoire, je ne sais pas si j'aurais eu le courage de faire remonter en moi ces mauvais souvenirs. Mais Jacques, lui, a eu ce courage de nous raconter son histoire, à mes camarades et à moi. Et en plus, il nous l'expliquait avec beaucoup de gentillesse et un magnifique sourire.

Quand je le voyais souriant, moi aussi je devenais heureuse.

Son histoire restera toujours dans mon cœur, je ne l'oublierai pas et je la ferai connaître à mon tour.

Tom Achard

J'ai été très heureux de rencontrer Jacques. Il nous a raconté son histoire avec beaucoup de gentillesse. Il est très ouvert d'esprit et répond aux questions avec précision. Il nous a confié se souvenir bien mieux de ce qui s'est passé il y a longtemps que des faits récents.

Il paraît beaucoup plus jeune que son âge, et pourtant il a eu un début de vie très difficile : il a assisté à l'arrestation de ses parents sans pouvoir leur dire au revoir, et il ne les a jamais revus, il a compris qu'ils étaient morts dans les camps ; ensuite il a fui à pied à travers la France ; plus tard il a participé à la guerre pour l'indépendance d'Israël puis à la guerre d'Indochine.

C'est incroyable tout ce qu'un enfant de 12 ans comme lui a dû parcourir comme chemin de ferme en ferme pour fuir les nazis seulement parce qu'il était juif. Lui et son frère ont eu beaucoup de courage sachant ce qui venait d'arriver à leurs parents. S'ils avaient été attrapés, ils auraient aussi été déportés vers la mort.

Il est important de se souvenir de cela pour en tirer des leçons et que plus jamais des enfants ne soient obligés de s'enfuir à cause de ce qu'ils sont.

Hawa Traore

Ces rencontres m'ont beaucoup apporté car écouter une personne qui a vécu les faits, c'est très différent d'un cours. Quand on lit une leçon, on se dit que c'est terrible, on comprend ce qui s'est passé, mais on ne ressent pas grand-chose. En revanche, face à un témoin, on ressent les émotions grâce au regard, aux expressions du visage, au ton employé, au langage corporel. Ce ne sont pas seulement des faits, c'est aussi de l'expérience humaine qui nous est ainsi transmise. La peine et la souffrance se sont des mots, voir un visage qui se modifie et une voix qui change quand on nous les explique, c'est autre chose. C'est bien plus que comprendre, c'est ressentir. Jacques m'a aussi beaucoup impressionné par sa sérénité : il a raconté des choses terribles, comme l'arrestation de sa famille, sans jamais exprimer de colère ou de haine pour ceux qui ont agi ou pour ceux qui ont laissé faire.

Il est important qu'on sache que par une idéologie raciste, des discriminations injustes et des crimes se sont produits. Il faut que nous, qui avons appris et senti la souffrance des victimes, nous continuions

à en parler. Et si malheureusement les témoins sont destinés à disparaître un jour, leur témoignage, lui, ne disparaîtra pas.



*1934-Marco entouré de ses deux fils
David à gauche et Jacques à droite.*



*1934-Jacques à gauche, au milieu
sa mère Silda puis son frère David.*

מְחֻם מְחֻמֶה
ETAT D'ISRAËL
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

BUREAU DU DIRECTEUR-GENERAL ADJOINT,
ORGANISATION ET ADMINISTRATION

Le 30 mai 1999

CERTIFICAT DE RECONNAISSANCE
CITATION COMMEMORATIVE

Nous certifions par la présente que:
Monsieur Jehlia Jacques
a servi l'Etat d'Israël comme militaire dans les Forces de
Défense d'Israël durant la Guerre d'Indépendance de 1948, et,
de ce fait, a contribué à la lutte historique pour la renaissance
du peuple juif dans sa patrie.

Le Gouvernement d'Israël, et le Ministère de la Défense
expriment leur gratitude à l'égard de *Jacques Jehlia*
pour sa participation à la création de l'Etat d'Israël.

D. Ramati
Dov Ramati
Directeur-Général Adjoint,
Organisation et Administration

M. Golan
Meir Golan
Adjoint Principal au
Directeur-Général Adjoint,
et Directeur de l'Unité
pour les médailles et les
décorations.

N° 150892

*Certificat prouvant l'engagement de Jacques dans les forces de défense d'Israël
durant la guerre d'indépendance en 1948.*



Témoignage de Pierre-Michel Kahn

*Vincent Yang,
Anthony Kozyra,
Madisson Pommier*

Pierre-Michel Kahn est né à Belfort en 1932. Il est le fils d'un père intellectuel contrarié : en effet, ce dernier aurait voulu faire des études, mais a dû se résoudre à devenir boucher, et de ce fait il n'aime pas du tout son métier. Il décide donc de changer de voie et crée son magasin appelé « Marie-Claire », à Montbéliard. On y vend surtout de la laine et de la lingerie.



1932, Pierre et sa maman



La boutique « Marie-Claire ».

Pierre et sa famille vivent à Montbéliard, qu'il définit comme une ville industrielle, connue en particulier pour le site des usines Peugeot, situé à cheval sur les communes de Sochaux et de Montbéliard.

Pierre est le fils unique d'une famille juive d'origine alsacienne, qui fait partie de ces Juifs attachés à la France et très patriotes qui ont quitté l'Alsace pour ne pas devenir Allemands.



Photographie du grand-père paternel Salomon Kahn, accompagné d'un boeuf, devant sa boucherie.

Sa famille paternelle est installée à Montbéliard et sa famille maternelle, les Lévy, en Suisse. Son arrière-grand-père, Emmanuel Schwab, était arrivé à Montbéliard dans les années 1830, bien avant la guerre de 1870. De ce fait, sa grand-mère paternelle Babette et son père Gaston étaient eux-mêmes nés à Montbéliard. Gaston a servi dans l'armée pendant sept ans, de 1912 à 1919, puis a épousé Alice Lévy, née en Suisse. Son intégration dans la vie montbéliardaise et sa participation à la Première Guerre mondiale lui donnent une confiance absolue en la France, ce qui explique que la famille soit restée à Montbéliard jusqu'à son arrestation.



Les parents de Pierre-Michel Kahn.



Ses parents devant la boucherie (Mai 1929).

En 1939, Pierre a sept ans quand la guerre est déclarée. Il se souvient des titres des journaux et des émissions de radio qui ont annoncé l'événement. En mai 1940, l'armée française subit une véritable débâcle. La famille de Pierre pense partir vers le Sud, mais le Sud lui aussi est aux mains des ennemis. Après une tentative de départ, ils reviennent à Montbéliard. L'armistice est signé le 22 juin 1940.

La vie est devenue difficile pour tous les habitants : la mobilisation des soldats perturbe l'économie et beaucoup sont restés prisonniers (1 800 000 prisonniers français sont retenus par les Allemands à partir de juin 1940), les agriculteurs ne sont plus aux champs et la pénurie alimentaire commence, car les récoltes ne rentrent plus normalement. D'autre part, les Allemands pillent le pays occupé. Il n'y a donc plus grand-chose dans les magasins. Il faut faire la queue très tôt le matin, cela peut durer plusieurs heures et ce n'est pas sûr de pouvoir être servi. L'antisémitisme de l'occupant allemand et celui du régime de Vichy dirigé par le maréchal Pétain frappent les Juifs de France dès 1940, avec d'abord des discriminations comme l'interdiction d'exercer certains métiers (par exemple fonctionnaire).



Gaston, Alice et Pierre Kahn.

À Montbéliard, ainsi que dans toute la zone occupée à partir de mai 1942, les Juifs doivent porter l'étoile jaune cousue sur leur veste. Pierre porte l'étoile pour aller à l'école. À Paris, des jeunes gens ne

comprennent pas cette façon de faire et se mettent à porter eux aussi une étoile jaune, mais au lieu du mot « juif » ils ont écrit « zazou » ou « breton » : c'est une marque de soutien, une forme de solidarité, et pour cela ils sont arrêtés, mais relâchés au bout de quelques jours. Il existe aussi uniquement pour les juifs un couvre-feu de vingt heures le soir jusqu'à sept heures du matin : interdiction absolue de sortir dans les rues.

Parce qu'il est juif, Pierre ne peut plus aller dans les établissements publics (piscines, théâtres, cinémas, parcs, bibliothèques). La France est touchée par de graves pénuries, notamment alimentaires, et les queues devant les magasins de Montbéliard commencent très tôt le matin : pour les Juifs, la situation est bien pire, car ils n'ont pas le droit de faire leurs courses avant 17 heures, heure où, malheureusement pour eux, il ne reste plus grand-chose. Il est interdit aux Juifs de posséder un poste de radio (qu'on appelle à l'époque la TSF), mais comme les parents de Pierre ont des voisins sympathiques, ils leur permettent de venir écouter la radio de Londres où s'expriment les résistants français.

Un jour, le père de Pierre lui montre le vélo qui lui permet d'aller chercher de la nourriture à la campagne. De temps en temps, il revient avec du ravitaillement, parfois il rentre bredouille. Chaque mois, la mère de Pierre reçoit de sa mère et sa sœur vivant en Suisse un colis rempli de produits suisses (fromage, crème, chocolat, etc.).

Les arrestations de Juifs deviennent de plus en plus fréquentes. Ainsi, le 16 juillet 1942, à Paris, lors de la rafle du Vel' d'Hiv', plus de 13000 personnes juives (hommes, femmes et plus de 4000 enfants, y compris des bébés) sont arrêtées puis envoyées par convois ferroviaires dans des camps de regroupement dans le Loiret, à Pithiviers, à Beaune-la-Rolande, puis à Drancy en région parisienne et enfin vers les camps d'extermination. Fin 1943, le père de Pierre pense alors que la famille est en grand danger et qu'il faut quitter Montbéliard au plus vite. Il se met en quête d'un passeur pour emmener la famille se mettre à l'abri en Suisse, qui est un pays neutre. La Suisse n'est qu'à dix-huit kilomètres de Montbéliard, mais franchir la frontière est interdit. Le départ vers la Suisse est retardé car Pierre tombe malade.

Malheureusement, fin février 1944, la famille est arrêtée par les Allemands en même temps que les autres Juifs de Montbéliard. Pierre et sa famille se retrouvent donc en prison avec les autres personnes arrêtées. Une résistante courageuse, Louise Blazer, obtient un certificat médical

établi par le médecin de famille attestant que Pierre a la tuberculose et qu'il est contagieux. Elle se rend à la *Kommandantur* au péril de sa vie dans le but d'obtenir un document lui permettant de le faire sortir de prison. Pierre refuse d'abord parce qu'il ne veut pas abandonner ses parents, mais sa mère, avec difficulté, finit par le convaincre de partir.



Lou Blazer

À sa sortie de prison, il fait la connaissance de Louise Blazer, qui fait partie de la Croix-Rouge et qui lui demande de l'appeler tante Lou pour faire croire à tout le monde qu'il est de sa famille. Elle le cache d'abord à l'hôpital de Montbéliard puis l'emmène dans un préventorium où il reste caché jusqu'à la Libération. Lou Blazer est une des premières Françaises à être nommée « Juste parmi les Nations » par l'État d'Israël.

Les Américains libèrent Besançon le 7 septembre 1944. C'est le jour de l'anniversaire de Pierre, qui a alors douze ans. En ce jour anniversaire, il est autorisé à gravir la colline située derrière le préventorium pour y rencontrer les premiers libérateurs, un détachement de soldats américains. Par la suite, trois moniteurs et monitrices du préventorium, Marcel, Sophie et Thérèse, lui révèlent que juifs aussi, ils sont cachés par le directeur du préventorium, un pasteur protestant, monsieur Robert. Ils sont enfin libres, il n'y a plus d'Allemands, la démocratie a été rétablie et les Juifs sont redevenus des citoyens comme les autres, ce qu'ils n'auraient jamais dû cesser d'être. Pierre a le sentiment qu'il va maintenant revoir très vite ses parents.

En attendant leur retour, le directeur du préventorium le garde avec beaucoup de bonté. Après quelque temps, une assistante sociale vient le chercher en lui disant que sa tante maternelle de Suisse et sa grand-mère ont retrouvé sa trace et ont entrepris des démarches pour le faire venir en Suisse. L'assistante sociale l'accompagne jusqu'à la frontière. Le voyage est compliqué, car les voies ferrées ont été endommagées. Ils prennent le car, puis le train dans un wagon de marchandises, où ils sont assis sur de la paille.

Arrivé à Almas près de la frontière suisse, il est reçu dans un centre d'accueil de l'OSE, où il attend quelques jours avant d'avoir des papiers. Il est accompagné par Georges Loinger, qui pour une fois passe la

frontière légalement et prend le tramway pour Genève. Sa tante Suzy Lévy peut enfin aller le chercher après avoir reçu un télégramme. Elle l'emmène dans un village de Suisse allemande à deux cents kilomètres de Genève. Dès les jours suivants, elle lui achète des vêtements, des chaussures, du chocolat,...

Pierre peut alors observer la différence entre un pays qui n'a pas connu la guerre et un pays qui a subi l'occupation. Sa tante l'inscrit aussi à l'école. Il se retrouve dans une classe où tout le monde parle allemand et un dialecte suisse allemand. Pendant quelques semaines, voire quelques mois, il a beaucoup de mal à comprendre ce qui se dit autour de lui, puis progressivement, il acquiert la langue. Il reste en Suisse environ un an, entre octobre 1944 et septembre 1945.



Pierre à Langenthal (Suisse). Été 1945

Une autre tante, du côté de son père, Jeanne Moch, vient le chercher et le ramène en France. Il apprend que les rares survivants des camps d'extermination sont peu à peu revenus des camps et ont été accueillis à Paris à l'hôtel Lutétia; malheureusement ses parents n'en font pas partie et peu à peu, il se fait à l'idée que ses parents ne reviendront pas et par la suite, il est avisé officiellement qu'ils ont été assassinés à Auschwitz.

Pierre reste chez son oncle et sa tante jusqu'au baccalauréat. Plus tard, il fait des études de pharmacie puis de droit, ce qui lui permet de s'insérer dans la vie professionnelle; il épouse Michèle en janvier 1961; ils auront un fils, Frédéric, et deux petits-enfants, les jumeaux Joseph et Salomé.

La leçon que Pierre tire de tout ce qu'il a vécu est qu'il faut toujours avoir du respect pour les autres : peu importent l'origine, la couleur de peau ou la religion.

Il dit aussi qu'il est important de ne pas être défaitiste, de ne jamais baisser les bras. Il termine enfin par des considérations sur la nature humaine : s'il a rencontré des gens qui se sont comportés de manière monstrueuse, il a aussi croisé le chemin de personnes formidables, il faut aussi compter sur la bonté humaine !



De gauche à droite : Vincent Yang, Pierre-Michel Kahn et Anthony Kozyra.

Ressenti de Vincent Yang et Anthony Kozyra lors de leur rencontre avec Pierre-Michel Kahn.

Vincent Yang

Pierre-Michel Kahn m'a raconté son histoire. Durant plusieurs séances avec lui je me suis accroché à ce témoignage, je me suis mis à sa place et j'ai pu comprendre tout ce qu'il a enduré : le port de l'étoile jaune, la perte de ses parents, l'obligation de se cacher, ... Tout cela parce qu'il était juif et que les nazis haïssaient les Juifs. Il faut que cette histoire soit connue car il faut combattre la haine, toutes les haines.

Anthony Kozyra

Ce témoignage m'a permis de connaître et comprendre à travers le cas concret de la région de Montbéliard ce qui s'est passé un peu partout pendant la guerre : des familles juives arrêtées alors qu'elles avaient respecté les lois, à qui on reprochait uniquement d'être juives, l'obligation de se cacher même pour des enfants, la ruse d'une femme qui lui a donné un faux certificat médical, ... Monsieur Kahn racontait de manière captivante avec beaucoup de clarté, de précision et aussi de gentillesse. Je n'oublierai jamais son récit.



Diplôme de la Guerre de 1870-1871 de Salomon Lévy, grand-père maternel de Pierre.



Pierre et sa cousine Betty (1933).

2957- C.C.F. 62601 Recherche de CIVIL. 201

Demande adressée au Comité international de la Croix-Rouge
 Agence centrale des Prisonniers de guerre
 Palais de Cassel général
 GENEVE (Suisse)

Personne recherchée.
 Nom KAHN-LEVY
 Prénom Gustave et Gaston m et m
 Age 1933 et 1935
 Nationalité Suissesse
 Dernière adresse connue rue Curier 40 et 49
 MONTBELIARD Doubs FRANCE
 Nom et adresse d'une personne susceptible de donner des renseignements et des fils Suzanne Michel Kahn née en 1932.

Demandeur.
 Nom et prénom LEVY Suzanne
 Adresse Mairiestrasse 19
 LANGENTHAL (Suisse)
 Lien de parenté avec la personne recherchée sœur
 (En principe ne sont acceptées que les demandes provenant de la famille.)
 Nouvelles de l'état de santé du demandeur et communications éventuelles de caractère strictement familial
 Votre sœur Suzanne demande de vos nouvelles.

Prêtez de coller l'estampille ci-jointe sur votre lettre de réponse. 25 juin 1940

24 OCT 1940

Avis de recherche de la famille Kahn.

M: KAHN Gaston
 M^{rs}: KAHN-LEVY Alice son épouse
 M. KAHN Paul-Michel leur fils
 sont en bonne santé à
 Montbéliard - Doubs - France -
 29. rue Curier

27 septembre 1940

-1 NOV 1940

C.C.F.
 62601J

Réponse à l'avis de recherche.

4432 Montbéliard, le 4 mai 1943.

M. le Maire
 de
 Montbéliard

M. le Maire,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que ce jour mardi 11 mai 1943 vers 14 heures de l'après-midi j'ai vu une femme accompagnée d'un inter-prète et d'un autre Monsieur d'un service allemand 9313 971 de Besançon se faisant charger d'effectuer des réquisitions dans les appartements privés pour le compte des Allemands.

Ils ont vu mes meubles d'une réquisition, complète de tous mes objets mobiliers et de linge, robes, tapis, linaires, d'une belle à manger comprenant 1 table et 1 table pour meubler, 2 chaises cuir, 1 fauteuil cuir et 1 fauteuil cuir et deux autres de velours rouge et bleu haute laine.

Et le demandeur leur a dit fait de la délivrance d'un reçu en leur nom de réquisition, il a eu répondu qu'il n'était pas chargé de le faire aux Juifs.

Veuillez agréer, M. le Maire, l'assurance de ma parfaite considération.

G. Kahn

G. Kahn 29, rue Curier Montbéliard (Doubs)

Lettre de Gaston Kahn, père de Pierre, au maire.

LOU BLAZER : UNE FAROUCHE DETERMINATION

Colette SCHMITT



Un tableau de la résistance locale sans le visage de Lou Blazer serait incomplet ! Cette Montbéliardaise est issue d'une famille de notables enracinés dans notre terroir ; son père s'illustre d'ailleurs dans l'histoire locale : veuve en 1936, elle met alors son énergie au service des autres et devient membre de la Croix Rouge.

En 1940, elle assiste étonnée au sauve-qui-peut français. La débâcle, l'humiliante reddition la frappent de plein fouet. Non, pour cette personnalité énergique et résolue, pour cette femme éprise de liberté, le combat n'est pas fini.

Dès lors, elle multiplie les initiatives. Elle met sur pied la Comité d'Organisation des Oeuvres Sociales de la Résistance (C.O.S.O.R.) et vient en aide aux familles de déportés.

Lui revient aussi la douloureuse charge d'identifier les corps des victimes des nazis et d'informer les familles. En sa qualité de membre de la Croix Rouge, elle peut rendre visite aux prisonniers : elle en profite alors pour distribuer médicaments, ravitaillement mais surtout pour passer des nouvelles et des messages comprometteurs.

Elle fait encore de sa résidence un lieu d'asile, en premier chef pour la communauté juive victime des lois raciales nazies. Dès 1940, elle prend en charge une famille de rabbin, originaire de Colmar, jetée sur les routes par l'arrivée des Allemands en Alsace — jamais nous n'oublierions comment votre défunt père prépara lui-même le lit pour mon père, brisé par tant d'épreuves successives. Jamais nous n'oublierons la spontanéité avec laquelle vous nous avez cédé votre chambre à coucher ainsi que toute votre maison. Je me rappellerai toujours les magnifiques fromages, les confitures délicieuses, votre maison hospitalière comme un refuge sûr devant les atrocités de la guerre, une sorte d'Eden au sein d'un monde déshérité. (Colmar 10/1048, famille R.)

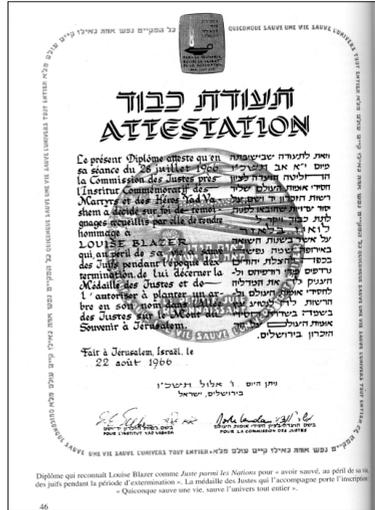
En février 44, une gigantesque rafle organisée par l'occupant vide la ville de ses familles juives. Elles sont parquées à l'abattoir municipal avant le grand départ pour la déportation. Louise Blazer est révisée et tente avec ses maigres moyens d'agir sur le destin : elle parvient à arracher des griffes allemandes un enfant qu'elle cache ensuite dans un préventorium de Besançon. Son courage et son dévouement sauveront plusieurs familles. Ils lui vaudront la médaille des Justes le 7 septembre 1966.

Elle abrite aussi des résistants en quête d'un passage vers la Suisse ou d'une cachette provisoire. En 1944, avec d'autres femmes du secteur de Montbéliard, elle distribue des journaux clandestins, participe au ravitaillement du maquis et collecte des renseignements pour les Alliés.

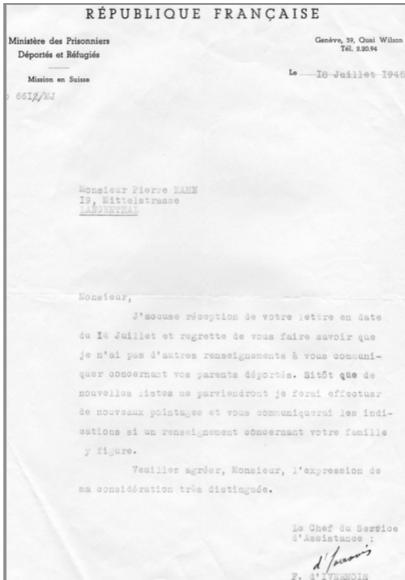
Mais ses activités clandestines n'ont pas échappé à la Gestapo qui l'arrête, ironie du sort, le 16 novembre, veille de la libération de notre ville. Madame Léger

19

Lou Blazer.



Diplôme de « Juste parmi les Nations » de Louise Blazer.



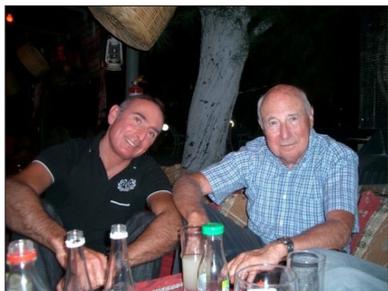
Réponse du ministère des Prisonniers, Déportés et Réfugiés.



*Pierre avec sa tante Jeanne Moch et sa
cousine Janine (1946 ou 1947).*



*Pierre avec son épouse Michèle, son fils
Frédéric, ses petits-enfants Joseph et Salomé
(2009).*



Pierre et Frédéric son fils.



Michèle, l'épouse de Pierre



Joseph, Salomé et Pierre.



*Pierre, ses petits enfants et Michèle son
épouse.*



Salomé, Pierre, Michèle et Joseph.



Témoignage de Micheline Knoll

*Alice Chartrel,
Alimatou Traoré,
Aeness Paliga*

Le père de Micheline, Mejer Rubinszten, est né en 1906 à Biala Podlaska, en Pologne. Il est arrivé en France en 1922. Sa mère, Bajla Aszenfarb, née le 14 novembre 1909, est originaire de Varsovie, capitale de la Pologne. Le grand-père maternel de Micheline y avait une fabrique de brosses. La brosse était un produit très utile à l'époque où l'électroménager n'existait pas.

Mais l'antisémitisme était très fort en Pologne, notamment, au moment des fêtes de Pâques. Les Juifs étaient accusés d'avoir livré Jésus aux Romains et d'être donc responsables de sa mort... c'est pourquoi à l'occasion de Pâques, des catholiques s'en prenaient aux Juifs, sans tenir compte du fait que Jésus-Christ lui-même était juif.

En 1924, au moment de Pâques, un enfant juif habitant dans le quartier de la famille Aszenfarb reçut une pierre lancée par un enfant non juif et perdit un œil. Le grand-père de Micheline considéra alors qu'il n'était plus possible de rester et il décida de partir pour la France.

Ce grand-père éprouvait une vive admiration pour la France : c'était le pays de Victor Hugo, dont les œuvres avaient été traduites en yiddish, la langue des Juifs d'Europe centrale, et c'était aussi le pays de l'affaire Dreyfus : des antisémites avaient accusé de trahison Dreyfus, un militaire français juif, qui était innocent. Il existait donc également de l'antisémitisme en France : Dreyfus avait été condamné. Mais des milliers de Français non juifs, comme Émile Zola, avaient protesté contre l'injustice et avaient obtenu la libération puis la réhabilitation de Dreyfus. Un pays dans lequel des non-Juifs se battaient pour défendre un Juif, au nom de la justice et

de la liberté, cela lui paraissait impensable, formidable, peut-être unique. Aller en France lui était donc une évidence : il aimait la France. Les aînés de la famille paternelle sont donc arrivés en 1919 à Paris.

Les parents de Micheline, Mejer et Bajla, sont issus de grandes familles, composées de huit frères et sœurs des deux côtés. Ils se rencontrent à Paris et se marient en 1933. Mejer dépose en 1934 une demande de naturalisation, mais ne l'obtient pas, car à cette époque, on ne naturalisait plus personne, juif ou non.

Micheline est née le 15 juillet 1935 à Paris, dans le 11^e arrondissement. En 1938, ses parents achètent une maison au Perreux, qui aujourd'hui fait partie de la banlieue parisienne, mais à l'époque était en pleine campagne. C'est une période heureuse. Micheline se souvient que son père lui a appris à faire du vélo.



Micheline et ses parents juste avant la guerre.

En 1939, quand la guerre éclate, le père de Micheline part comme engagé volontaire dans l'armée française. En mai et juin 1940, après la débâcle de l'armée française, tout le monde fuit vers le sud devant l'arrivée des Allemands. Micheline qui a cinq ans, sa mère, sa tante Régine et sa cousine Mireille, trois ans, ont fui aussi, comme des milliers de Français. C'est ce qu'on appelle « l'exode ». Elles arrivent dans la Nièvre, mais sont rattrapées par les Allemands et rentrent donc à Paris.

Le 17 juin 1940, le maréchal Pétain, nommé chef du gouvernement, déclare la France vaincue et demande l'armistice. Le père de Micheline, comme les autres soldats qui n'ont pas été faits prisonniers, est démobilisé.

Le 18 juin, le Général de Gaulle, prononce un discours dans lequel il annonce que la France a « perdu une bataille, mais pas la guerre » et qu'il faut résister.

Le gouvernement de Pétain abolit la République le 10 juillet 1940 pour créer l'État français. Il décrète aussitôt de nouvelles lois, parmi lesquelles un statut des Juifs, qui les oblige à se déclarer à l'administration. Les Juifs qui viennent se déclarer sont enregistrés : leurs noms et adresses sont inscrits dans un registre et leur carte d'identité est frappée d'un tampon mentionnant : Juif. Mejer va se faire enregistrer, ainsi que sa famille : c'est un citoyen respectueux de la loi et il pense qu'il n'y a pas de danger venant des autorités françaises. Si les Allemands avaient demandé la même chose, il se serait méfié, mais là, c'étaient les Français.

Le 14 mai 1941, il reçoit un papier de couleur verte lui demandant de se rendre au commissariat. Il est convoqué parce qu'il apparaît dans le registre de ceux qui se sont déclarés et il ne se méfie pas, car le commissariat, c'est la police française, pas la police allemande. Et il s'y rend avec son livret militaire. Mais à sa grande surprise, il est arrêté et envoyé au camp de Beaune-la-Rolande dans le Loiret, près d'Orléans.

C'est la première arrestation de Juifs de France : la rafle du Billet vert. Il s'agit alors seulement d'hommes juifs étrangers.

Micheline se souvient avoir rendu visite à son père à Beaune-la-Rolande un dimanche, au mois de juillet. Sa mère demande à son mari de s'évader, mais il ne l'a pas fait, car les Allemands disaient qu'en cas d'évasion ils s'en prendraient aux familles. Les derniers mots que Micheline a entendus de son père sont « Occupe-toi bien de ta maman ».



*1941, Micheline avec sa mère:
photo remise à son père au camp de Beaune la Rolande.*

Le 15 juillet 1942, elle fête pour la première fois son anniversaire sans son père, elle est triste. Elle ne l'a plus jamais revu. Grâce au livre *Le Mémorial de la Déportation des juifs de France* de Serge Klarsfeld, elle a appris que son père avait été déporté par le convoi n° 5 le 28 juin 1942 vers le camp d'Auschwitz. Il y est mort assassiné comme des millions d'autres Juifs.

À partir de mai 1942, Micheline doit porter l'étoile jaune. C'est une marque de discrimination qui frappe tous les Juifs, même les enfants à partir de 6 ans. Micheline a justement six ans. Elle ne veut pas de cette étoile et doit cependant la porter pour aller à l'école, où une petite fille d'une autre classe l'a traitée de « *sale Juive* ». La maîtresse prend la défense de Micheline, ce qui est très important à ses yeux.

Depuis l'arrestation de son père, Micheline dort avec sa mère. Le 16 juillet 1942, très tôt le matin, on sonne. Sa mère et Micheline pensent que Mejer a été libéré et rentre donc chez lui. Mais heureusement, sa mère regarde d'abord par la fente du volet et aperçoit une voiture, des agents de police et un homme en civil. Micheline et sa mère ont très peur et essaient de ne pas faire de bruit. Les policiers après avoir sonné à de nombreuses reprises ont essayé de défoncer la grille pour entrer. Ils sont finalement repartis. L'oncle de Micheline, Jacques, et sa tante Régine ont su qu'il y avait des arrestations par un copain de régiment, qui était gendarme. La nuit suivante, la tante Régine vient les chercher en voiture pour les ramener chez elle à Malakoff où toute la famille maternelle se retrouve.

Après la guerre, la mère de Micheline apprendra par des voisins que les policiers étaient revenus le 17 juillet au matin avec un serrurier : elles avaient échappé de peu à la rafle du Vel' d'Hiv'. Les adultes décident ensuite qu'il faut mettre les enfants à l'abri. madame Labolle, une dame qui travaille chez l'oncle Jacques et la tante Régine depuis la naissance de leur fille Mireille, propose d'aller dans la Nièvre. madame Labolle est très attachée à la famille. Mireille l'appelait « mémé ». Elle va demander à une fermière si elle peut garder les cinq enfants de la famille dans sa ferme : Micheline (sept ans), Mireille (cinq ans), Bernard (douze ans), Susanne (quatorze ans) et Éva (seize ans), qui était la plus jeune sœur de Bajla. La fermière accepte.



1942, Mireille, Micheline, Bernard et Suzanne sa soeur et Eva sa tante la plus jeune sœur de sa mère.



1942, dans la Nièvre Mireille sa cousine 5 ans à droite et Micheline 7 ans à gauche..

Dans la Nièvre, on a l'habitude de recevoir des petits Parisiens en nourrice, donc cette arrivée d'enfants ne surprend pas. À un moment donné, à la ferme on compte même jusqu'à dix enfants. Parmi eux, se trouvent cinq enfants non juifs arrivés du nord de la France après le bombardement de leur ville.

Comme sa mère et sa tante ont un accent, elles disent à la fermière qu'elles viennent d'Alsace, qu'elles sont parties au moment de l'exode, donc la fermière n'a probablement jamais su que la famille était juive.

Juste avant de laisser sa fille partir à la ferme, la mère de Micheline lui a dit : « Ne dis jamais à personne que tu es juive ».

En 1942, à l'âge de sept ans, Micheline a déjà bien compris, après l'arrestation manquée, que c'est une question de vie ou de mort. La famille prend le nom de « Jacques », le prénom du père de Mireille.

Au quotidien, il ne faut pas se faire remarquer et tâcher de vivre comme tous les petits paysans. « Micheline Jacques » va donc à la messe tous les dimanches, elle parcourt quatre kilomètres à pied pour aller à l'école et l'hiver, il y a beaucoup de neige. Il faut cependant obéir sans discuter : telle est l'éducation des enfants de l'époque à la campagne : chaque enfant avait une tâche à accomplir; ils ne sont pas maltraités, mais ils ne reçoivent pas d'affection.

Le 28 juin 1942, sa mère reçoit une lettre de son père dans laquelle il a mis son alliance. Il lui demande, s'il ne revenait pas, d'en faire une bague pour Micheline à l'occasion de ses douze ans.



*1945, Oncle Jacques tante Régine, Mireille à droite
et Gilbert né pendant la guerre à gauche.*

En 1945, l'oncle Jacques revient chercher les enfants dans la Nièvre. À la rentrée des classes, Micheline dit à sa mère que tous les pères des copines, faits prisonniers, rentraient, alors pourquoi pas son père? Sa mère lui répond : « Nous on est juifs, ce n'est pas pareil ». Plus tard, on saura que moins de trois pour cent des juifs déportés sont revenus. Micheline est toujours en contact avec sa cousine Mirelle. Les autres enfants cachés sont désormais décédés.

Micheline se marie en 1958 avec René Knoll, dont les parents sont morts durant la Shoah.

Elle témoigne depuis plus de 20 ans. Elle a commencé à témoigner dans son école de petite fille. Elle continue aujourd'hui pour qu'on se souvienne des crimes auxquels a conduit l'antisémitisme et pour lutter contre toutes les formes d'intolérance, de racisme et d'exclusion.



De gauche à droite : Alimatou Traoré, Micheline Knoll et Alice Chartrel.

Ressenti d'Aeness Paliga, Alimatou Traore, Alice Chartrel, suite à leur rencontre avec Micheline Knoll.

Aeness Paliga

La dame était très gentille et racontait très bien. Elle a échappé de justesse à la rafle du Vél' d'Hiv' et est partie vivre à la campagne pour se cacher. Je suis heureux qu'elle ait survécu et j'ai compris qu'il ne faut pas qu'on recommence avec l'antisémitisme et le racisme.

Alimatou Traore

Le père de Micheline Knoll a été arrêté et n'est jamais revenu. Micheline est encore émue quand elle se rappelle qu'il lui a dit de bien s'occuper de sa maman, car elle ne l'a plus jamais revu après. Elle a échappé de peu à la rafle du Vél' d'Hiv' et est partie se cacher chez des paysans. Tout ce qu'elle nous a raconté était triste, mais passionnant, c'était plus intéressant que l'histoire des livres, car on voyait la vie réelle derrière les mots et on pouvait demander des précisions. Micheline Knoll est une dame adorable, vraiment attentive aux gens à qui elle parle. Elle explique vraiment très bien. Grâce à elle on a une vision réelle de ce qui s'est passé. C'est très important de transmettre cette histoire, il faut

qu'on sache que les nazis voulaient tuer des Juifs qui n'avaient rien fait, ils étaient simplement juifs. Il faut qu'on garde cela en mémoire.

Alice Chartrel

Cette rencontre m'a beaucoup plu, car Micheline nous a raconté son histoire avec beaucoup de gentillesse. Elle sait très bien expliquer. C'est autre chose de rencontrer quelqu'un qui a vécu les faits que de les lire dans un cours ou un livre. L'enfant qui était recherchée et cachée, c'est cette dame qui était assise face à nous et qui heureusement a survécu. L'histoire de son père déporté qui n'est jamais revenu et son histoire d'enfant cachée dans une ferme, c'est son vécu. Elle nous l'a transmis avec ses mots et nous allons maintenant le transmettre à nos proches et aux autres élèves.



1940-Son oncle Jacques à l'armée avec ses hommes



Madame Labolle- Mireille avec son fiancé et son frère Gilbert à notre mariage en 1958

Témoignage de Micheline Knoll



Les 80 ans de Micheline entourée de ses enfants et petits enfants en 2015



Hanoukka 2017 Micheline avec ses enfants et petits enfants, Claire l'aînée est à droite



Témoignage de Sylvain-René Knoll

*Christophe Doan,
Zineb Boutkhourst*

Sylvain-René Knoll est né en 1934 dans une famille juive d'Anvers, en Belgique, où il a grandi. Sa langue maternelle est le flamand.

Ses parents, Élie, né en 1903 et Sella Intrater, née en 1912, étaient originaires de Pologne. Ils sont arrivés en Belgique séparément : Élie en 1928 et Sella en 1933. Ils se sont mariés en 1933. À ce moment-là, son père dirige un atelier de fourrure.



*Rene à Mariakerk,
1938.*



*Sella Intrater- Sperling,
la mère de René.*

1940, l'Exode

Le 10 mai 1940, les Allemands lancent le « *Blitzkrieg* », la « Guerre-éclair ». La Belgique, pays neutre, est envahie par l'armée allemande avec des tanks qui écrasent les arbres dans la forêt des Ardennes. La famille

Knoll, avec René âgé de six ans, part alors sur les routes, comme des milliers d'autres Belges en direction de la France : c'est l'Exode.

Arrivés dans la région de Lille en juin, ils sont rattrapés par les Allemands : ils n'ont pas d'autre choix que de retourner à Anvers.



*Mon père Elie Knoll
en 1941.*

1941-1942, Anvers

Ses parents ne s'entendent plus et divorcent au cours de cette année 1940. René est placé en pension à la campagne à Mariakerk près de la frontière hollandaise. Il se rappelle s'y être blessé à la main gauche en faisant de la balançoire et a gardé une cicatrice à cette main toute sa vie, ce qui lui a toujours permis, enfant, de reconnaître la droite de la gauche.

Élie se remarie ensuite avec Adela Shull, issue d'une famille juive allemande venue se réfugier en Belgique dans les années 1930. René part vivre avec son père et sa belle-mère, qui est gentille avec lui ; il l'appelle tante Delly. Ils habitent près de la gare Centrale d'Anvers.

Sa mère vit dans un autre quartier, plus pauvre. Il apprend plus tard qu'elle a été arrêtée en 1942, enfermée au camp de Malines, puis déportée à Auschwitz par le convoi n° 6. Il se souvient qu'à cette époque à Anvers, il voyait passer tous les jours le défilé des marins allemands qui marchaient en chantant.

1942, l'étoile jaune

Lorsqu'il a sept ans, un jour de juin 1942, il voit la bonne coudre un morceau d'étoffe sur son veston : c'est l'étoile jaune. La bonne, qui a bon cœur, lui fait croire que c'est une jolie étoile du ciel. Il ne sait pas ce qu'elle représente.

En juillet 1942, la situation s'aggrave pour les Juifs de Belgique : de nombreuses rafles ont lieu. Son père, qui parle mal le flamand et le français, pense qu'il met sa famille en danger en restant avec eux en Belgique. Il décide donc de partir pour la Suisse. René ne le reverra plus jamais. Il apprendra plus tard qu'il a été arrêté en France, interné aux camps de Rivesaltes, Gurs, Drancy puis déporté vers le camp d'extermination de Sobibor, en Pologne par le convoi n° 50.



1942, carte du camp de Rivesaltes.



Carte postale, Elias Knoll, camp de Gurs Janvier 1943.

1942, arrestation manquée

De son côté, René part avec sa belle-mère Adela, qui est enceinte, à Berchem dans la banlieue d'Anvers. On lui attribue un faux nom : René Van Dam ; il gardera le prénom René toute sa vie, même après avoir repris son vrai prénom une fois la guerre terminée. Adela accouche d'Alfred, le demi-frère de René, le 4 septembre 1942 à Berchem. Alors que sa belle-mère vient d'accoucher, deux collabos sonnent à leur porte. Ils parlent en flamand : ils demandent où est Adela. Ils se tiennent face à lui et le dévisagent, quand l'un des deux s'adresse à son camarade et dit « Ne t'occupe pas de lui, c'est le fils de la concierge ». Cette phrase lui a sauvé la vie. Puis les collabos montent jusqu'à la chambre d'Adela qui est allongée sur son lit en train d'allaiter. Ils ne l'ont finalement pas arrêtée, car cela aurait été trop difficile de la transporter avec Alfred qui venait de naître.

1942, Bruxelles, nous vivons cachés

Étant repérés, ils partent vite pour Bruxelles où ils vivent cachés dans un appartement avec les sœurs d'Adela.

Ces dernières sont en contact avec la résistance belge. C'est grâce aux résistants que René est amené à Jamoigne au bord de la Semois dans un Home d'enfants créé par le service social de l'armée belge, pour les enfants des soldats prisonniers en Allemagne.

1942-1943, Jamoigne, Ardennes

C'est une jeune femme de vingt ans, madame Guelen qui vient le chercher à Bruxelles. Dès le début de la guerre, les directeurs, monsieur et madame Taquet, ont accepté d'abriter des enfants juifs cachés sous

de faux noms. Quatre-vingt-sept enfants juifs y trouvent refuge durant cette période. Grâce à cela, ils ont tous eu la vie sauve. C'est cette action qui a valu à monsieur et madame Taquet de recevoir le titre de « Justes parmi les Nations ».

La vie à Jamoigne est stricte et disciplinée : c'est une institution militaire. René mène une vie d'enfant de troupe. Il apprend le français, alors qu'à Anvers il parlait le flamand. En classe, il est très fort en géographie. monsieur et madame Taquet craignent que les Allemands viennent rafler les enfants : René se souvient que par précaution, ils ont été dispersés dans une forêt pendant quelques jours. René quitte Jamoigne au printemps 1943.



*Jamoigne 1943, départ d'une
patrouille.*



Château à Jamoigne.

1943-1944, Orroir, en Flandre

Après un court séjour à Bruxelles chez la comtesse Sertsevens, chez qui travaille Delly, René et Alfred sont envoyés à Orroir, un village de Flandre non loin de Tournai, grâce à un réseau belge de résistance auquel appartient Berthe Laurier.



Orroir, Avril 1943 arrivée des enfants: Anna, Moumou, Alfred, Berthe, Maria, René, Armand.

À Orroir, ils sont hébergés chez les sœurs Laurier (Berthe, Marguerite, Maria, Léonie et Anna) à la laiterie de l'Enclus. Les sœurs Laurier ont sauvé onze enfants et elles ont aussi reçu la distinction de « Justes parmi les Nations ». Leurs noms, tout comme ceux de monsieur et madame Taquet et les noms d'environ 20 000 Justes, sont gravés au mémorial de *Yad Vashem* à Jérusalem.



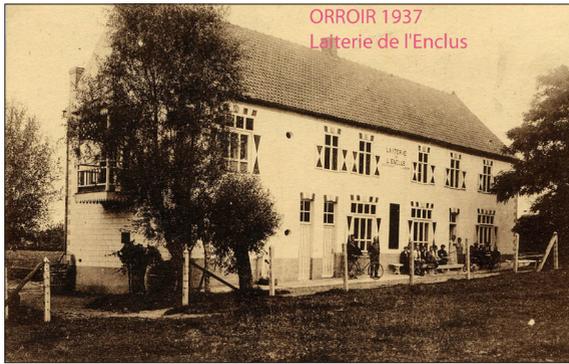
Orroir, 1944 Leonie Laurier avec Raymonde.



Liliane Wauters, fille Laurier 1945.

À la laiterie, René vit comme un enfant de paysan. Il adore le labourage. Il suit le laboureur, son cheval et sa charrue pendant des heures. La simplicité de cette vie à la campagne lui plaît beaucoup. Il va à l'école du village. C'est une école francophone. Elle est située à une bonne demi-heure de marche du village. Officiellement, c'est un réfugié d'Anvers. Par sécurité, il s'invente une vie : il raconte qu'il a quitté

Anvers pour fuir les bombardements. L'instituteur ne cherchera pas à en savoir plus.



Orroir 1937, Laiterie de l'Enclus.

1944, le débarquement, la libération

Le 6 juin 1944, René apprend le débarquement des alliés en Normandie grâce à la radio que les sœurs Laurier écoutent clandestinement dans leur cuisine. C'est le commencement de la libération de l'Europe.

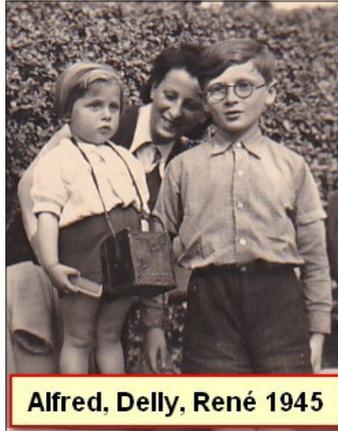
En septembre 1944, les Alliés sont enfin arrivés jusqu'à Orroir : d'abord des petits tanks arrivent (c'est l'avant-garde) puis de gros tanks les suivent. René raconte qu'il aimait voir la couleur kaki des uniformes alliés, tellement plus sympathique que le vert-de-gris (*feldgrau*) des uniformes allemands.

Durant l'hiver 1944, René connaît une grande frayeur, il nous la raconte : les Allemands sont revenus dans les Ardennes, mais les Américains sont déjà là, et ils tiennent bon, ils se battent vaillamment et mettent en échec cette « contre-offensive des Ardennes ». Ils parviennent à franchir le Rhin et entrent en Allemagne. La fin de la guerre approche. L'armistice est signé en mai 1945.

1945, fin de la guerre

Delly revient chercher René et Alfred à la Laiterie et ils s'installent à Renaix, une petite ville pas très éloignée d'Orroir. Quelques semaines après la Libération, à Renaix, René voit défiler des soldats habillés en kaki portant l'étoile de David. C'est la brigade juive de l'armée anglaise : les

Juifs de Palestine (alors sous mandat britannique) enrôlés dans l'armée anglaise. Il est très ému de voir des soldats juifs parmi ses libérateurs.



Alfred, Delly, René 1945

1945, Alfred, Delly et René.

1946-1947, maison d'enfants : OSE (Œuvre de secours aux enfants)

En 1946 et 1947, René connaît des péripéties familiales compliquées : la sœur de son père, Adèle, l'oblige à quitter sa belle-mère Delly et l'emmène à Bruxelles vivre avec elle et sa fille Raymonde. Puis Adèle décide d'émigrer au Brésil avec Raymonde. Elle ramène alors René à Orroir dans la famille Laurier.

Henri et Léonie Franchomme-Laurier l'ont accueilli avec joie. Ils s'apprêtent à l'adopter quand l'OSE exige à son tour de le récupérer. Il serait parti dans un *kibboutz* en Palestine (l'État d'Israël n'existe pas encore) avec les enfants de l'OSE si son oncle Joseph, le frère de son père, ne s'était pas soudain manifesté. Joseph habite en France. C'est donc en 1947 que René, alors âgé de 13 ans, arrive en France.

À partir de 1947, la France

Éduqué dans des maisons d'enfance de la CCE (Commission centrale de l'Enfance) aux pédagogies novatrices (à Montreuil puis à Livry-Gargan), il fait des études d'ingénieur à l'ESME (École spéciale de Mécanique et d'Électricité).

En 1958, il se marie avec Micheline, qu'il avait rencontrée quelques années plus tôt. Comme lui, elle est une enfant cachée et rescapée de la Shoah.

René rend hommage à tous ceux sans qui il n'aurait pas survécu à la guerre : sa belle-mère Delly, madame Guelen, monsieur et madame Taquet, les sœurs Laurier... Il a d'ailleurs toujours gardé le contact avec la famille Laurier et se rend chaque année en visite à Orroir.

Se retournant sur l'histoire du 20^e siècle marquée par des tragédies meurtrières, il a un message à adresser aux générations futures, une phrase très forte : « Faites l'Europe : que les peuples de ce continent s'unissent, ils se sont trop entretenus par le passé! »



De gauche à droite : Christophe Doan, Sylvain-René Knoll et Zineb Boutkhourst.

Ressentis de Christophe Doan et Zineb Boutkhourst lors de leur rencontre avec Sylvain-René Knoll.

Christophe Doan

Avant de rencontrer monsieur Knoll, j'étais assez anxieux, mais heureux à la fois. Je ne savais pas comment allait se dérouler mon interaction avec lui, mais en même temps, j'étais content de pouvoir participer à ce projet pour apprendre de ce témoignage. Finalement, tout s'est bien passé, mon groupe et moi étions à l'aise.

Grâce à lui, j'ai pu enrichir mes connaissances sur la Seconde Guerre mondiale et j'ai appris comment était la vie d'un enfant juif durant cette

guerre, qu'un important nombre de ces enfants juifs ont été déportés et que d'autres ont été cachés pour les protéger des rafles.

Ce témoignage complète ce que nous avons vu en classe, il a ajouté des détails et des informations sur la base de nos connaissances. Ce récit était beaucoup plus vivant que nos leçons et cela a rendu notre savoir moins abstrait.

C'était vraiment enrichissant, car cela m'a fait me remettre en question : tout le monde n'a pas été heureux et insouciant durant son enfance. Je me suis même posé la question : « Comment aurais-tu fait si c'était toi qui avais été à leur place ? »

Ces contacts humains avec des personnes d'une autre génération ont été un réel plaisir, car les témoins étaient tous bienveillants, et cela était vraiment plaisant de discuter avec des personnes intéressées à nous transmettre leur savoir, cela a rendu le projet beaucoup plus chaleureux.

Lorsque j'ai rencontré mon témoin, monsieur Sylvain-René Knoll, je me suis dit qu'il était très gentil, agréable, calme, posé et humble. Il a vécu une époque où des gens recherchaient les Juifs pour les déporter vers la mort, il était lui-même recherché et pourtant il nous racontait son enfance avec tellement de sagesse et de recul que je me suis demandé si la rancœur pouvait l'habiter.

Il est important de transmettre ces témoignages, car ils ne doivent, en aucun cas, se perdre et il faut au contraire qu'ils perdurent pour que les générations futures sachent à quels malheurs l'antisémitisme nous a conduits. Il ne faut pas que les mêmes horreurs se reproduisent.

Mon avis sur cette expérience est très positif : j'ai été ravi d'avoir pu participer à ce projet, car il m'a apporté beaucoup de connaissances et j'espère qu'il m'aura aussi transmis un peu de la sagesse de monsieur Knoll. Je me suis rendu compte que nous, les adolescents d'aujourd'hui, avons la chance de vivre dans un monde pacifié et que nous devons faire en sorte que les haines du passé ne reviennent pas.

Zineb Boutkbourst

Participer au projet « De Bouche à Oreille » a été pour moi une chance exceptionnelle. J'ai pu comprendre concrètement ce que signifiaient perdre des proches et devoir se cacher pour échapper aux bourreaux grâce à monsieur Sylvain-René Knoll. C'est quelqu'un de très agréable à rencontrer, il parle avec beaucoup de gentillesse et a gardé un souvenir

très précis de ces moments difficiles. Il est très reconnaissant aux Justes de Jamoigne et aux sœurs Laurier de l'avoir caché.

Lui qui a été victime de la haine, il n'en éprouve pas aujourd'hui, et son espoir, c'est que le développement de l'amitié entre les peuples.



L'Avenir Journal: article sur des enfants Juifs sauvés en Belgique.



Plaque commémorative au chateau de Jamoigne.



Micheline et René.



Anne et Marc.

Témoignage de Sylvain-René Knoll



**Théo; René; Laure; Anne; Micheline;
Lise; Marc; Nadine; Mathias**

Les 80 ans de Micheline.



**Marc ; Alfred
Claire (Anne); Théo (Marc); Mathias (Marc)
Laure (Anne); René; Micheline
Lise (Anne); Nadine (épouse Marc)
Gaby (épouse Alfred)**

Les 80 ans de René.



Témoignage de Paul Orlowsky

*Bastien Cabrol,
Clément Bizet*

La famille de Paul est originaire de Pologne. Son père, Moszek est né à Varsovie le 16 octobre 1901 et sa mère, Sarah Kraijka, à Varsovie ; ils décident de fuir l'antisémitisme qui sévit en Pologne. Ils arrivent à Paris entre 1932 et 1934. Moszek exerce le métier de fourreur, son atelier se situe au 27, rue du Château-d'Eau dans le 10^e arrondissement de Paris. Paul est né à Paris dans le 3^e arrondissement, le 28 février 1938. Sa sœur aînée, Fanny, est née quelques années avant lui.



Déclaration conférant la qualité de Français de Paul.

Lorsque la guerre débute en septembre 1939, c'est encore un tout petit enfant : il n'a pas deux ans. En mai 1940, l'armée française subit

la débâcle et le maréchal Pétain signe l'armistice le 22 juin 1940. Le nord de la France est occupé par les Allemands tandis que le Sud-Est reste une zone libre administrée par le nouveau gouvernement de Vichy. Le 10 juillet 1940, la République est remplacée par l'État français et Pétain devient chef de l'État. Il collabore avec les Allemands et promulgue une législation antisémite : les Juifs sont exclus de toute une série de professions (par exemple l'enseignement) et en mars 1941, un « Commissariat général aux questions juives » est créé. La spoliation, c'est-à-dire la confiscation des biens des Juifs, fait partie de ses missions. Les parents de Paul sont alors contraints de faire recenser tous leurs biens (meubles, bijoux...). Ils doivent aussi apporter leur poste de radio au commissariat de police, où il est confisqué.



Carte d'identité du père de Paul pendant la guerre.

Sarah et Moszek conservent un autre mauvais souvenir de cette période : ils subissent un contrôle d'identité rue du Château-d'Eau, à leur domicile. Les policiers qui effectuent ce contrôle les laissent libres, mais leur volent tous leurs bijoux.

Le 7 juin 1941, le Commissariat général aux questions juives nomme un certain monsieur HEUDE, demeurant rue Firmin Gémier dans le 18^e arrondissement, administrateur provisoire de l'entreprise de Moszek Orłowsky. Monsieur HEUDE demande alors à Moszek de faire un inventaire de tous les actifs de l'entreprise : tout lui sera confisqué.

Suite à cette spoliation, Moszek quitte Paris en train pour Toulouse, située en zone libre. Le lendemain, Paul, qui a alors trois ans, sa mère et sa sœur Fanny gagnent à leur tour la zone libre avec l'aide d'un passeur.

Mais une fois son argent empoché, le passeur les abandonne en pleine forêt. Après être sortie de la forêt, la famille gagne Toulouse et retrouve Moszek.

Paul et sa sœur sont placés pendant trois ans dans deux familles d'accueil. Il est très jeune, mais conserve encore aujourd'hui des souvenirs de sa vie dans le village de Gratens en Haute-Garonne, au sein de la famille Courtis. Il se souvient et nous raconte : « On versait du vin dans la soupe, j'ai été enfant de chœur dans l'église du village, je passais pour un membre de la famille et les voisins ignoraient que j'étais juif, c'était une bonne façon de rester caché. »

Ce n'est qu'après la guerre qu'il prend conscience qu'il a été un enfant caché, quand ses parents décident de tout lui expliquer. Paul précise : « 11 500 enfants juifs sont morts en déportation, la famille Courtis m'a évité de faire partie du lot. Pour moi ce sont des Justes, même si cette famille n'a pas été reconnue officiellement ». Paul reste chez eux jusqu'à la fin de la guerre.

Quant à ses parents, ils vivent cachés à Toulouse où son père exerce son métier de fourreur. La vie pendant la guerre n'est pas sans danger : Moszek raconte qu'un de ses voisins a bravé le couvre-feu rue Saint-Nicolas (il était sorti la nuit alors que c'était interdit), il a été arrêté par les Allemands et fusillé.

Paul retrouve sa sœur et ses parents en 1945, à la fin de la guerre. Ils rentrent tous ensemble à Paris. En arrivant, ils retrouvent leur appartement occupé et pillé par des Français. Ils récupèrent une grande partie de ce qui leur a été volé grâce à des témoignages de voisins ou d'amis.

Ils ne retrouvent malheureusement pas le reste de leur famille : la tante Berthe, la sœur de son père, qui habitait 122, rue de Ménilmontant à Paris 20^e, a été déportée à l'âge de 19 ans à Auschwitz, où elle est morte. Ses deux cousins Altiner (Henri et son frère), âgés de 14 et 16 ans, ont été aussi arrêtés à Nice puis déportés ; ils ne sont jamais revenus.

Après la guerre Paul effectue sa scolarité à l'école Lucien de Hirsch et son père décide de lui apprendre son métier de fourreur (fabricant et vendeur de fourrures). Il exerce ce métier pendant quelques années.

Paul décide de partir vivre à Perpignan, il se marie avec Claire Hunault avec qui il a un fils, David. Il décide de se « lancer » professionnellement et achète un restaurant. Un jour, des personnes malveillantes viennent

molester les clients du restaurant. Une altercation se déclenche et Paul en les défendant reçoit un coup de couteau dans la cuisse droite. Le lendemain, ces malfaiteurs reviennent, mais Paul méfiant, s'est préparé à cela : il sort une arme et tire sur l'un d'eux. La balle part dans le thorax de son agresseur. Bien qu'il ait simplement voulu défendre son établissement, Paul sera condamné à sept ans de prison à Perpignan pour homicide involontaire.

Il a toujours gardé un bon contact avec les enfants de la famille Courtis. Il leur envoie régulièrement des cadeaux pour les fêtes de fin d'années.

Paul n'avait jamais témoigné de cette façon, cela lui a permis de se remémorer certains souvenirs et il est content de savoir qu'ils ne seront pas oubliés. La reconnaissance de la responsabilité de l'État français, en 1995, a beaucoup marqué Paul.



De gauche à droite : Clément Bizet, Paul Orlowsky et Bastien Cabrol.

Ressentis de Bastien Cabrol et Clément Bizet suite à leur rencontre avec Paul Orlowsky.

Bastien Cabrol

Ce projet m'a beaucoup apporté, y compris sur le plan culturel, car j'ai beaucoup appris sur ce qui s'est passé pour les Juifs durant la Seconde Guerre mondiale. Je savais de façon abstraite qu'il y avait eu des ségrégations et des déportations. Là, j'ai appris concrètement que la famille de monsieur Orlowsky a subi la confiscation de ses biens rien que parce qu'elle était juive. Monsieur Orlowsky en est encore indigné et moi aussi. L'histoire de ces témoins est très touchante.

Clément Bizet

J'ai appris que la famille de monsieur Orlowsky s'est fait confisquer tous ses biens parce qu'elle était juive. C'est incroyable qu'un gouvernement puisse dire « tu es juif, je te prends ton commerce » sans autre motif. Et en plus les parents de Paul ont dû aller se réfugier à Toulouse en le cachant chez des paysans. Quand Paul le raconte, on ressent l'injustice, et on se dit qu'il ne faut pas que cela recommence.

V. HEUDE
COMMISSAIRE - GÉRANT
ENTREPRISES JUIVES
Rue Firmin-Gémier, 20
PARIS - XVIII^e

Paris, le 21 Juin 1941

GROUPE
ARRIÈRES et PELLETERIES

Monsieur Moszek ORLOWSKI
27, Rue du Château d'Eau
PARIS

Monsieur,

Par notification du Commissariat Général aux Questions Juives, en date du 7 Juin 1941, dont je vous remets incluse copie, j'ai été nommé Administrateur Provisoire de votre Entreprise.

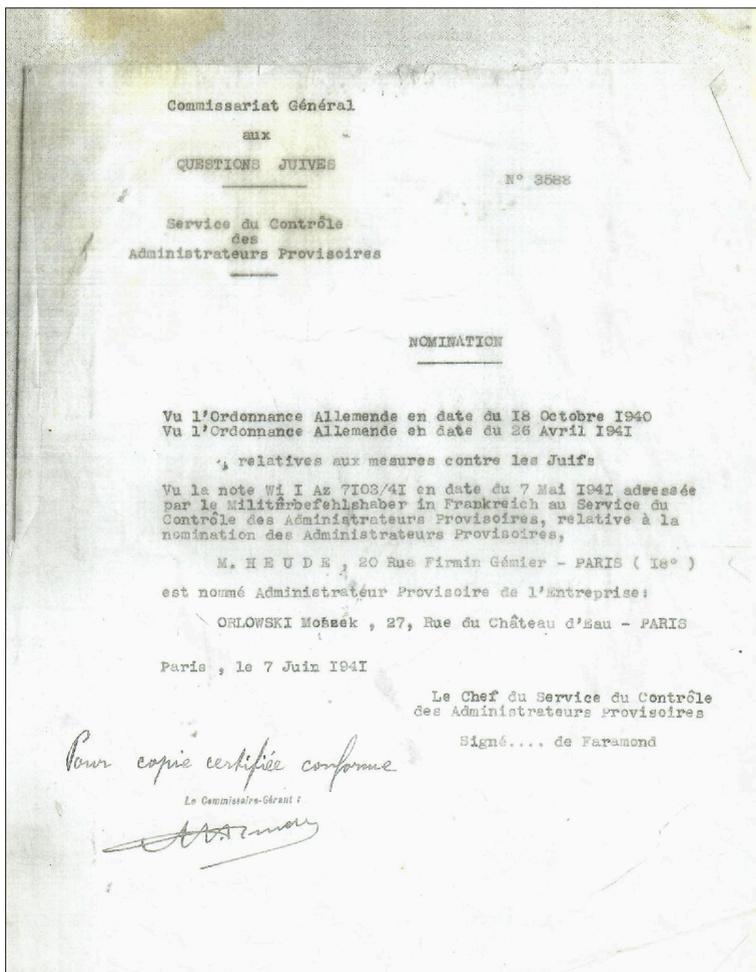
Je vous demande donc :

- 1° de remplacer de suite l'affiche jaune apposée chez vous par l'affiche rouge ci-incluse;
- 2° de me remettre :
 - a) la liste des Banquiers, Etablissements de Crédit, N° de votre Compte Chèques Postaux, chez lesquels vous avez des Comptes ouverts;
 - b) s'il y a lieu, la liste détaillée de vos Associés Commanditaires, en indiquant leur nationalité et leur situation (aryen ou non);
 - c) l'état nominatif de votre Personnel, en faisant ressortir: leur emploi, traitement, ancienneté, nationalité, situation;
 - d) le résultat d'un inventaire auquel vous procéderez de suite, en faisant ressortir d'une façon aussi détaillée que possible:
 - 1° les stocks en Magasin, en dépôt, en consignation, ou au dehors;
 - 2° le matériel;
 - 3° les créances dûes;
 - 4° les créances à recouvrer;
 - 5° les Comptes en Banques, aux Chèques Post. Prêts, Espèces en Caisse à ce jour.

Le Commissaire-Gérant



Notification désignant monsieur Heude nouvel administrateur des biens appartenant au père de monsieur Orlovsky.



Autre document prouvant la spoliation des biens du père de Paul.

Gratens le 6 Mai 1948

Cher Paul

Je réponds à ta gentille lettre que nous avons reçu avec grand plaisir, pour le moment notre santé est bonne et j'espère que pour toi et toute ta famille il doit en être de même, je vois au progrès que tu a fait à l'école tu dois avoir grandi, comme Robert lui il veut souvent à Gratenus par moment ils change avait aimé car elle elle est à une école Toulouse est une jeune fille, ici à Gratens est tout pareil toujours la même au du nouveau pour un étranger, depuis la tournaient Augusta net plus avec nous, elle est à la mairie, et moi j'ai laissé le bureau de tabac, car on est obligé d'aller les aider, elle a une petite fille on a baptisé dimanche elle s'appelle Marguerite Marguerite est marraine si j'ai raconté ton beau lui écrire voici ton adresse M^{me} Augusta Orénots à Gratens H² 2^o

nous parlons souvent de toi tous les voisins s'embrassent bien fort donc je leur ai dit que tu avais écrit, tu doit être content si tu a un esbat, sidi est largement remplacé

† Mon cher Paul (D)
Nous en avons eu un frère très gentil
en l'année (Kroun) il est très chériant il lui
manque que la parole.
Celle année tu aurais tu de éber paupol a Graton.
on a fait une Cavalcade... pourmarol avait attelé
une bache a une bovine, et jojo les œuvres sa-
forgeron a une petite emorque de velo confecturme
en charn. Sa été bien cussi, il y avait 12 chars
bien arrangés, on dans les gens avait couru
de tous les alentours.
Ici le temps n'est pas trop beau on ne
pas pu quitter les tricot il pleut presque
tous les jours et il fait froid aussi les
frases ne peuvent pas marcher ni les chiens
non plus. Ici a la campagne nous
aurons besoin beau temps.
Je t'embrasse plus long éber paupol et
prière que tu continuera a être sage.
nous t'embrassent tous. Sans oublier nos
meilleures sympathies pour tes parents,
Courties François Graton H^{de} G^{de}
Paul

Courrier de la famille Courties adressé à Paul après la guerre.



Témoignage de Samuel Pintel

*Juliette Chartrel,
Hafsa Salentini,
Niamgyal Tashi-Tsang,
Jasmine Touiti*

Le programme De Bouche à Oreille a organisé trois entretiens entre nous, les élèves, et Samuel Pintel, qui a bien voulu nous raconter son parcours pendant la guerre.

Voici son récit :

Mon père, Jacob Pintel, est né en Pologne en 1912. Il émigre en France en 1933, car il estime qu'il n'y a pas d'avenir pour un jeune Juif en Pologne, du fait de l'antisémitisme. Il fait la connaissance d'une jeune fille juive polonaise appelée Tauba Goldman, qu'il épouse en 1936.



*Mon père, Jacob Pintel
soldat 22^e RMVE,
14 février 1940.*

Je suis né le 12 février 1937 à Paris et je suis fils unique. Mon père est tailleur. Lorsque la guerre est déclarée, mon père s'engage volontaire dans l'armée française incorporée dans la 22^e RMVE, puis il est fait prisonnier en juin 1940 dans la Somme, après une ultime et héroïque bataille contre l'envahisseur allemand.

Son régiment est cité à l'ordre de l'armée et reçoit la croix de guerre avec palme. L'armée française est vaincue par les Allemands, mais je précise qu'elle s'est battue avec beaucoup de courage : plus de 100 000 soldats français ont été tués en à peine plus d'un mois, entre le 10 mai et le 22 juin 1940. C'est un rythme de pertes comparable à ce qu'on enregistrerait lors des pires batailles de la Première Guerre mondiale. En tant que prisonnier, Jacob est envoyé

en Allemagne, comme 1 800 000 autres soldats français et reste au *stalag* (camp de soldats prisonniers) durant toute la guerre.

Après l'armistice du 22 juin 1940, le régime de Vichy s'installe : la République est supprimée le 10 juillet 1940, elle est remplacée par l'État français dirigé par le Maréchal Pétain. Ce régime mène une politique antisémite. Des lois antijuives sont promulguées : les Juifs doivent se faire recenser, les fonctionnaires juifs (policiers, professeurs, juges...) sont renvoyés, le port obligatoire de l'étoile jaune est instauré, y compris pour les enfants dès l'âge de six ans. Je prends conscience des dangers encourus. J'ai en mémoire la recommandation de ma mère : « Si par malheur nous étions séparés, ne dis pas que tu es juif ». Mon parcours aurait pu s'arrêter en juillet 1942 lors de la rafle du Vel' d'Hiv'. Mais ma mère et moi sommes épargnés grâce à mon père : en effet, les femmes et enfants des prisonniers de guerre ne sont pas arrêtés.



Samuel Pintel, 1942.



Taubas Pintel et Samuel.

Début 1943, Tauba, ma mère, cherche à rejoindre un oncle en zone libre dans l'Indre. Mais elle est arrêtée par la gendarmerie française pour avoir tenté de franchir illégalement (sans laissez-passer) la ligne de démarcation (frontière entre la zone occupée et la zone libre). Elle est alors dirigée vers le camp d'assignation à résidence surveillée de Douadic dans l'Indre. Comme elle s'y sent en sécurité, elle me fait venir auprès d'elle. Auparavant, elle m'avait placé à Paris dans un centre d'enfants de l'UGIF (Union générale des Israélites de France).

En juillet 1943, ma mère et moi sommes envoyés dans un autre centre d'assignation à résidence à Annecy, en Haute-Savoie. Nous pouvons nous sentir en sécurité, car c'est en zone d'occupation italienne, et les Italiens ne persécutent pas les Juifs. Mais en septembre 1943, suite à la capitulation de l'Italie face aux Alliés, les Allemands remplacent les Italiens : dès le 16 novembre, le centre d'Annecy fait l'objet d'une rafle. Au cours de celle-ci, je suis sauvé par la seule femme non-juive du groupe. Le nom de cette femme ne figure pas dans la liste fournie aux Allemands par la préfecture. Elle me prend par la main et me fait passer pour son enfant. Comme elle n'est pas arrêtée, je pars avec elle. Je regrette aujourd'hui encore de n'avoir pas pu retrouver le nom de cette femme qui m'a sauvé la vie. Le 18 novembre 1943, elle me conduit à Chambéry vers un bureau de l'UGIF-OSE qui me place à la Maison d'Enfants d'Izieu. Cette maison abrite de nombreux enfants en situation identique à la mienne. J'ai gardé un mauvais souvenir des deux mois et demi passés à la colonie d'Izieu. Séparé de ma mère dans des conditions dramatiques à l'âge de six ans, livré à moi-même, je n'ai pas pris conscience de la chance que j'ai eue d'être recueilli par Sabine et Miron Zlatin qui dirigeaient la colonie d'enfants d'Izieu.



La maison d'Izieu.

De son côté, ma mère est internée au camp de Drancy. Sa situation de femme de soldat prisonnier lui a provisoirement évité la déportation vers l'Est. Depuis Drancy, elle me recherche et apprend que je suis à Izieu. Elle a prévenu ses voisins de palier à Paris, Jeanne et Alexis Boisselut, qui ne sont pas juifs. Ils viennent me chercher à Izieu, fin janvier 1944, ce

qui est une chance car peu de temps après, le 6 avril 1944, les quarante-quatre enfants encore présents dans cette maison sont raflés par la Gestapo sous la direction de Klaus Barbie. Tous ces enfants sont morts exterminés à Auschwitz. Quant à ma mère, elle sera déportée à son tour au camp de Bergen-Belsen en juillet 1944.

Jeanne et Alexis Bosselut me ramènent à Paris. Pour ne pas éveiller les soupçons, ils me donnent un prénom qui n'est pas juif : Serge. Je suis resté chez eux jusqu'en mai 1945, quand mes parents, libérés par les Alliés, sont revenus me chercher. J'ai toujours conservé des relations avec Jeanne et Alexis Boisselut qui ont reçu la médaille de « Justes parmi les Nations » à titre posthume.

Je me suis engagé à préserver la mémoire des quarante-quatre enfants d'Izieu. J'ai contribué, avec madame Zlatin, l'ancienne directrice, à la création du mémorial de la Maison d'Izieu, inauguré en 1994 en présence du Président de la République, François Mitterrand. Je suis aujourd'hui secrétaire général de l'association de la Maison d'Izieu.

Je considère mon enfance avant huit ans comme appartenant à une vie parallèle. Elle a débuté normalement après le retour de mes parents de captivité et de déportation en 1945. Mais ce que j'avais acquis durant cette période, et surtout les soins prodigués par ma famille d'accueil, m'a permis de repartir et de rattraper le temps perdu, si j'ose dire.



De gauche à droite : Juliette Chartel, Samuel Pintel et Jasmine Touiti.

Ressentis de Hafsa Salentini et Juliette Chartrel lors de leur rencontre avec Samuel Pintel.

Hafsa Salentini

J'ai appris que monsieur Pintel a été un enfant caché pendant la guerre. Il a été dans la maison d'enfants d'Izieu avec beaucoup d'autres enfants. Il est parti d'Izieu juste avant que ses camarades soient arrêtés par la Gestapo. À quelques jours près, il aurait pu être parmi eux et aujourd'hui encore, il a du mal à accepter l'arrestation de ses camarades. Puis, il a été hébergé par des Justes. Ça m'a beaucoup émue de voir la tristesse du visage de monsieur Pintel quand il parle des enfants rafiés. Il faut continuer à se souvenir du passé pour que des choses comme cela ne se reproduisent plus.

Juliette Chartrel

Durant les leçons d'histoire, on a appris les choses horribles que les nazis avaient fait subir aux Juifs pendant la Deuxième Guerre mondiale. Grâce au témoignage de monsieur Pintel, nous en avons eu une image concrète, à la fois horrible et inhumaine. Alors que ses parents étaient dans des camps, il a été caché dans la Maison d'Izieu. Il est parti de cette Maison juste avant la rafle des quarante-quatre enfants qui ont été envoyés à la mort par le chef nazi Klaus Barbie. Il a connu ces enfants, ils étaient ses compagnons. Il est encore tout ému quand il en parle et retourne tous les ans à Izieu pour faire perdurer le souvenir de ces enfants. Son témoignage contribuera aussi à perpétuer leur souvenir, car nous pourrons, nous aussi, raconter ce que nous avons entendu de la bouche de monsieur Pintel. Il est important de transmettre ce message pour que cela ne se reproduise jamais.

(Janvier 44)

<u>31</u>	Adelheimer Sami	Kargeman Sidore
	Aronowicz Mina	Kochmal Liane
	Ament Hans	id Renate
	Benassayag Esté	Leiner Max
	id Eli	Levan Claude
	id Jacob	Lustgart Alice
	Balsam Jean-Paul	Mermelstein Paulette
	id Max	<u>31</u> id Marcel
	Bentitou Raoul	Pintel Samuel
	Benguini Jacques	Springer Siegmund
	id Jean-Claude	Spiegel Marthe
	id Yvette	id Senta
31	id Richard	Sadowski Silla
	Bulka Albert	Szulklapper Suzanne
	id Marcel	
<u>27/xii</u>	Elert Angel	<u>20/xii</u> Seitelbaum Herman
	Friedler Lucienne	id Max
	Goldberg Henri	<u>27/xii</u> Traubet Georges
	id Joseph	Weltner Charles
	Gerenstein Maurice	Zuckerbay Emilie
	id Liliane	
	Halpern Georges	

- 19 -

Maison d'Izieu, liste de présence janvier 1944.

En 1995, avec l'aide de mon amie d'enfance Rosine Bron, j'avais entrepris la démarche de demande d'attribution de la médaille des Justes à titre posthume, auprès du Yad Vashem à Jérusalem pour la famille qui m'avait pris en charge et sauvé en 1944.

Après étude des témoignages exigés de Janine Roche Bosselut, **de mon père et du mien** établissant les faits, le Yad Vashem décerna le titre de « Juste parmi les Nations » à Jeanne Flore et Alexis Bosselut, pour avoir aidé, à leurs risques et périls, un enfant juif pourchassé pendant la Shoah en Europe.

La médaille fut remise à leur fille Janine Roche Bosselut, le mercredi 28 janvier 1998 à la mairie de Cavalaire, par madame Anita Mazor du Consulat Général d'Israël à Marseille, en présence du maire, de Christian Roche, l'époux de Janine, **de Jacqueline Pintel Simon**, mon épouse et de Julie Pintel, notre fille.

Ce fut une cérémonie solennelle, brève et émouvante.

Leurs noms honorés à tout jamais figurent gravés sur le mur des Justes des Nations au mémorial Yad Vashem à Jérusalem et sur celui du mémorial de la Shoah à Paris.



Jeanne Flore Bosselut



Alexis Bosselut

Portrait de Jeanne Flore Bosselut et Alexis Bosselut.

Pêle-mêle élèves et témoins





Pêle-mêle élèves et témoins



**Liste des élèves (par ordre
alphabétique), guidés par
Karel Nemecek, professeur
d'Histoire-Géographie**

Tom Achard
Clément Bizet
Zineb Boutkhourst
Bastien Cabrol
Alice Chartrel
Juliette Chartrel
Mady Cissoko
Massan Diop
Christophe Doan
Alexane Ecalard
Laeline Francillette
Melly Hak
Lésia Jacquemoud
Anthony Kozyra
Daân Law Yu Kuan
Tyliann Leroy
Théana Magni
Yvan Ouattara
Aeness Paliga
Abirathan Paranthaman
Madisson Pommier
Mfuamba-Albert Quenum
Hafsa Salentini
Niamgyal Tashi-Tsang
Vincent Tellier
Alimatou Traore
Hawa Traore
Myriam Traore
Vincent Yang
Alya Zeffou-Poaty

Liste des témoins

Alain Brafman
Jacques Caen
Myriam Feldman
Rachel Grynszpan
Jacques Ichbia
Pierre-Michel Kahn
Sylvain Knoll
Micheline Knoll
Paul Orłowsky
Samuel Pintel



Photo de promotion

Achévé d'imprimer par
Lightning Source à Maurepas (78)

